

This proposal has been amended by the representative of Colombia to have our meeting tomorrow at 10.30 a.m.

Until the Security Council has pronounced itself on the India-Pakistan question, under rule 10 of the rules of procedure this question must remain on the agenda and discussion of it continue at the next meeting. I merely wish to draw this fact to the attention of the members of the Security Council.

We shall now vote on the proposal of the representative of the United Kingdom, as amended by the representative of Colombia, to adjourn the meeting at this time and to meet again tomorrow, 11 February, at 10.30 a.m.

A vote was taken by show of hands, and the proposal was adopted with seven votes in favour.

The meeting rose at 6.30 p.m.

TWO HUNDRED AND FORTY-FOURTH MEETING

Held at Lake Success, New York, on Wednesday, 11 February 1948, at 10.30 a.m.

President: General McNAUGHTON (Canada).

Present: The representatives of the following countries: Argentina, Belgium, Canada, China, Colombia, France, Syria, Ukrainian Soviet Socialist Republic, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom, United States of America.

11. Provisional agenda (document S/Agenda 244)

1. Adoption of the agenda.
2. India-Pakistan question:
 - (a) Letter dated 1 January 1948 from the representative of India addressed to the President of the Security Council concerning the situation in Jammu and Kashmir (document S/628).¹
 - (b) Letter dated 15 January 1948 from the Minister for Foreign Affairs of Pakistan addressed to the Secretary-General concerning the situation in Jammu and Kashmir (document S/646).²
 - (c) Letter dated 20 January 1948 from the Minister for Foreign Affairs of Pakistan addressed to the President of the Security Council (document S/655).³

12. Adoption of the agenda

The agenda was adopted.

13. Continuation of the discussion of the India-Pakistan question

At the invitation of the President, Mr. N. Gopalswami Ayyangar, representative of India, and Sir Mohammed Zafrullah Khan, representative of Pakistan, took their places at the Council table.

¹ See *Official Records of the Security Council, Third Year, Supplement for November 1948, pages 139-144.*

² *Ibid.*, pages 67-87.

³ *Ibid.*, No. 6, 231st meeting.

Cette proposition a été amendée par le représentant de la Colombie, qui a demandé que nous nous réunissions demain matin à 10 h. 30.

Tant que le Conseil de sécurité ne s'est pas prononcé sur la question Inde-Pakistan, cette question, en vertu de l'article 10 du règlement intérieur, doit demeurer inscrite à l'ordre du jour, et nous continuerons à la discuter à la prochaine séance. Je désire simplement attirer l'attention des membres du Conseil de sécurité sur ce fait.

Nous allons maintenant mettre aux voix la proposition du représentant du Royaume-Uni, telle qu'elle a été amendée par le représentant de la Colombie, c'est-à-dire la proposition tendant à lever maintenant la séance et nous réunir à nouveau demain 11 février à 10 h. 30.

Il est procédé au vote à main levée, et la proposition est adoptée par sept voix.

La séance est levée à 18 h. 30.

DEUX CENT QUARANTE-QUATRIÈME SÉANCE

Tenue à Lake Success, New-York, le mercredi 11 février 1948, à 10 h. 30.

Président: Le général McNAUGHTON (Canada).

Présents: Les représentants des pays suivants: Argentine, Belgique, Canada, Chine, Colombie, France, Syrie, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des Républiques socialistes soviétiques, Royaume-Uni, États-Unis d'Amérique.

11. Ordre du jour provisoire (document S/Agenda 244)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Question Inde-Pakistan.
 - a) Lettre, en date du 1^{er} janvier 1948, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de l'Inde, au sujet de la situation dans l'État de Jammu et Cachemire (document S/628).¹
 - b) Lettre, en date du 15 janvier 1948, adressée au Secrétaire général par le Ministre des affaires étrangères du Pakistan, au sujet de la situation dans l'État de Jammu et Cachemire (document S/646).²
 - c) Lettre, en date du 20 janvier 1948, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Ministre des affaires étrangères du Pakistan (document S/655).³

12. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

13. Suite de la discussion sur la question Inde-Pakistan

Sur l'invitation du Président, M. Gopalswami Ayyangar, représentant de l'Inde, et Sir Mohammed Zafrullah Khan, représentant du Pakistan, prennent place à la table du Conseil.

¹ Voir les *Procès-verbaux officiels du Conseil de sécurité, troisième année, supplément de novembre 1948, pages 139 à 144.*

² *Ibid.*, pages 67 à 87.

³ *Ibid.*, n° 6, 231^e séance.

The PRESIDENT: The Security Council will recall that when it adjourned last night we were engaged in a discussion of the President's report to the Security Council on the efforts which the Rapporteur and I made to bring about a resumption of direct negotiations between the delegations of India and Pakistan, on the basis of the draft proposals which we had prepared [document S/667] in an effort to reflect the consensus of opinion in the Security Council, under the mandate given us by the Council.

In this connexion, the Security Council is, in particular, concerned with a request received from the head of the Indian delegation to adjourn proceedings on the India-Pakistan case in order to enable his delegation to return immediately to New Delhi for consultation [document S/668].

Sir Mohammed ZAFRULLAH KHAN (Pakistan): In view of the anxiety of the Indian delegation to save as much time as possible this morning, I suggest that it might be convenient to use the system of simultaneous interpretation.

The system of simultaneous interpretation was adopted at this point.

Sir Mohammed ZAFRULLAH KHAN (Pakistan): Before I submit observations to the Security Council this morning, I wish to call attention to a press report which appeared yesterday morning in the *New York Times*, which, if not explained, might occasion some misapprehension. The press report appeared under the heading, "Deferment urged on Kashmir Issue." The sub-title of the press report is "India, with Pakistan agreed, will ask Council to put off Question indefinitely". The sub-title is incorrect, at least to the extent that it states that India, "with Pakistan agreed", will ask the Council for an adjournment. Pakistan has expressed no agreement.

The news item itself, which is dated 9 February 1948, states: "The United Nations Security Council will be asked tomorrow by India, with Pakistan concurring, to postpone consideration of the Kashmir question indefinitely, it was reliably reported here tonight." Again the reference to Pakistan is incorrect. Pakistan did not concur.

The news item then adds: "Following an informal meeting in New York earlier today"—that is 9 February 1948—"between Sir Mohammed Zafrullah Khan, Pakistan's Foreign Minister, and N. Gopalaswami Ayyangar, representative for India...". Well, that is incorrect. There was no meeting, either formal or informal, between Mr. Gopalaswami Ayyangar and myself on 9 February 1948, and we did not even have a telephone conversation about the matter.

The article continues: "... It was learned that the Council Chairman, Canada's General A. G. L. McNaughton, who is mediating at the private sessions being held by the two countries in an attempt to iron out their differences, took under advisement a formal proposal to put the case off." That is between the President and the Indian delegation, but Pakistan had nothing to do with it.

The news item then continues: "According to reports emanating from the closed chamber..."

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Les membres du Conseil de sécurité se souviendront que, lorsque nous avons levé la séance hier soir, nous étions en train de discuter le rapport du Président au Conseil de sécurité au sujet des efforts que le Rapporteur et moi-même avons déployés afin d'obtenir la reprise des négociations directes entre les délégations de l'Inde et du Pakistan, sur la base des projets de proposition que nous avons préparés [document S/667] pour exprimer l'opinion générale du Conseil de sécurité, conformément au mandat que ce dernier nous avait confié.

A ce sujet, le Conseil est saisi d'une requête émanant du Chef de la délégation de l'Inde et tendant à obtenir un ajournement de l'examen de la question Inde-Pakistan, afin de permettre à la délégation de l'Inde de retourner immédiatement à New-Delhi pour consulter son Gouvernement [document S/668].

Sir Mohammed ZAFRULLAH KHAN (Pakistan) (*traduit de l'anglais*): La délégation de l'Inde ayant exprimé le désir très vif que l'on procède le plus rapidement possible ce matin, il serait peut-être utile d'employer l'interprétation simultanée.

On passe alors à l'interprétation simultanée.

Sir Mohammed ZAFRULLAH KHAN (Pakistan) (*traduit de l'anglais*): Avant de présenter mes remarques au Conseil de sécurité, ce matin, j'aimerais attirer son attention sur un article paru hier matin dans le *New York Times*. Quelques explications sont nécessaires à ce sujet, pour éviter un malentendu. L'article a paru sous le titre « On demande l'ajournement de la question du Cachemire. » Le sous-titre ajoute: « L'Inde, d'accord avec le Pakistan, va demander au Conseil d'ajourner indéfiniment l'examen de cette question. » Ce sous-titre est inexact, au moins en ce qui touche le Pakistan qui serait « d'accord » avec l'Inde pour demander au Conseil d'ajourner la question. Le Pakistan n'a pas exprimé son accord.

L'article, daté du 9 février 1948, déclare: « Nous apprenons ce soir de bonne source que le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies serait prié demain par l'Inde, avec l'assentiment du Pakistan, d'ajourner indéfiniment l'examen de la question du Cachemire. » Encore une fois, il est inexact de mentionner le Pakistan. Le Pakistan n'a pas manifesté son assentiment.

Nous lisons plus loin: « A la suite d'une réunion officielle qui a eu lieu aujourd'hui — c'est-à-dire le 9 février 1948 — entre Sir Mohammed Zafrullah Khan, Ministre des affaires étrangères du Pakistan, et M. Gopalaswami Ayyangar, représentant de l'Inde,... » Eh bien! ceci est également inexact. Aucune réunion officielle ou officielle n'a eu lieu le 9 février 1948 entre M. Gopalaswami Ayyangar et moi-même. Nous n'avons même pas eu une conversation téléphonique à ce sujet.

L'article continue ainsi: « Nous apprenons que le Président du Conseil, le général A. G. L. McNaughton, représentant du Canada et médiateur dans les réunions privées qui ont eu lieu entre les deux pays pour essayer de régler le différend, a pris en considération une demande officielle d'ajournement. » C'est là une question qui a été examinée par le Président avec la délégation de l'Inde, mais le Pakistan n'a rien à y voir.

L'article poursuit: « D'après les rapports qui nous sont parvenus de la réunion privée... »,

—if it was meant that there was a closed or an open chamber meeting on 9 February, I have already submitted that it is incorrect—“... the two delegation chiefs have agreed to ask for an indefinite deferment so that they can return to their countries and confer at length with their Governments concerning the long stalemate in the negotiations at Lake Success.”

I have already submitted that I, on my side, have no information with regard to this request, except that conveyed by the President.

The news item then continues: “It is understood that the original proposal to defer further debate here on the three-week old dispute came from Mr. Ayyangar for India, but that quick concurrence came from Sir Zafrullah.” That again is incorrect. Neither quick nor slow concurrence came from me. As a matter of fact, I shall immediately submit the point of view of my delegation or the adjournment requested.

It then states: “Tonight, however, officials of both delegations refused to comment under orders from their chiefs to maintain tight secrecy until the Council meeting tomorrow afternoon.”

Immediately thereafter, we are informed that: “One spokesman for the Pakistan delegation expressed surprise at the report of the deferment request...” The world is warned that officials of both delegations refused to comment and then we are given something on the authority of a spokesman. “... and emphasized that India had been urging from the first for quick action on Kashmir. He added, however, that if India made such a request before the Council, ‘undoubtedly’ Sir Zafrullah would be very willing to return to Karachi to take up pressing affairs which have been neglected since the Foreign Minister arrived here.”

I am thankful for the suggestion and for being reminded of my duties in Karachi, but I have taken great pains to check up with every member of our delegation and every member of our staff, and not one of them has been in communication with the press with regard to this matter, so this is wholly incorrect. I have taken the time of the Security Council to point this out since, in the absence of any indication as to whether the report was or was not correct, the members of the Security Council might have been puzzled with regard to what I am going to submit.

It is only fair to add that the following appears in today's issue of the *New York Times*: “Meanwhile, the Pakistani delegation announced that it was not in favour of putting off the Kashmir case. Sir Mohammed Zafrullah Khan, Pakistani Foreign Minister, did not get a chance to speak today but told the press that his country felt that the dispute over the fighting in the Princely State and the question of its future should be settled as quickly as possible.”

It was explained to the press, in addition, that the items to which I have drawn attention were incorrect. However, it is for the press to correct or not to correct any mistake into which it may have fallen. I thought it was my duty to the

s'il s'agit d'une séance privée ou publique qui aurait eu lieu le 9 février, j'ai déjà indiqué que c'est inexact — «... les Chefs des deux délégations sont convenus de demander un ajournement *sine die*, afin de rentrer dans leurs pays pour consulter longuement leurs Gouvernements respectifs au sujet de l'impasse dans laquelle se trouvent les négociations en cours à Lake Success. »

J'ai déjà indiqué que, pour ma part, je ne sais de cette demande que ce que le Président nous a dit.

L'article poursuit: « Il paraîtrait que la première proposition d'ajournement, après trois semaines de débats sur ce différend, a été présentée par M. Ayyangar au nom de l'Inde mais que Sir Mohammed Zafrullah Khan a rapidement donné son approbation. » Cela aussi est inexact. Je n'ai donné mon approbation, ni rapidement ni lentement. En fait, je vais dans quelques instants présenter le point de vue de ma délégation au sujet de l'ajournement demandé.

L'article ajoute: « Cependant, nous apprenons ce soir que les représentants des deux délégations ont refusé de se livrer à aucun commentaire, conformément aux ordres de leurs Chefs leur enjoignant de garder le secret absolu en attendant la réunion du Conseil demain après-midi. »

Tout de suite après nous apprenons que: « Un porte-parole de la délégation du Pakistan a exprimé son étonnement à la nouvelle de la demande d'ajournement... ». Ainsi, on annonce d'une part que les deux délégations ont refusé de se livrer à tout commentaire, pour nous donner ensuite l'avis d'un porte-parole. «... et il a souligné que l'Inde a insisté depuis le début pour qu'une action rapide soit entreprise au sujet du Cachemire. Il a ajouté cependant que, si l'Inde a présenté une telle demande au Conseil, « il n'est pas douteux » que Sir Mohammed Zafrullah Khan ne soit tout disposé à rentrer à Karachi pour examiner les questions urgentes qui ont été négligées depuis que le Ministre des affaires étrangères est ici. »

Certes, je remercie l'auteur de cette suggestion, et je lui suis reconnaissant de me rappeler les obligations qui m'attendent à Karachi, mais j'ai soigneusement interrogé tous les membres de notre délégation et tous les membres de notre personnel, et aucun d'eux n'a été en contact avec la presse à ce sujet. Donc, ceci est tout à fait inexact. Je me suis permis d'abuser des instants du Conseil de sécurité pour mettre cette question au point car, en l'absence de toute indication sur la véracité de ce rapport, les membres du Conseil de sécurité auraient pu être déconcertés par les conclusions que je vais présenter.

Il n'est que juste d'ajouter que l'article suivant paraît dans le *New York Times* d'aujourd'hui: « Entre temps, la délégation du Pakistan a annoncé qu'elle n'était pas favorable à l'idée de renvoyer la question du Cachemire. Sir Mohammed Zafrullah Khan, le Ministre des affaires étrangères du Pakistan, n'a pas eu l'occasion de prendre la parole aujourd'hui, mais a déclaré à la presse que son pays estime que le différend relatif aux combats en cours dans l'État princier et à la question de son avenir doivent être réglés le plus rapidement possible. »

En outre, on a fait connaître à la presse que les points sur lesquels je viens d'attirer l'attention du Conseil avaient été incorrectement rapportés. Toutefois, il appartient à la presse de corriger ou non ses propres erreurs. J'ai pensé que mon

Security Council to explain what the situation was.

With regard to the request for adjournment by the delegation of India, it is not only a matter of great embarrassment to us, but we were considerably upset, having regard to the stage which has been reached on these questions before the Security Council, when we learned that the delegation of India felt itself to be under the necessity of having to go to India at this stage, and was preferring a request to the Security Council for adjournment of the matter.

The situation which exists between India and Pakistan, with reference to the Kashmir question as well as to the other questions that we have raised in our documents, is delicate in the extreme. In some of its aspects it is even explosive, and we had hoped that the deliberations of the Security Council with regard to these matters would be continued without interruption until the structure of a settlement—as was expressed by the representative of the United Kingdom—had been built and could then be put into effect.

Indeed, one was encouraged and cheered by the final observations which fell from the lips of the representative of India during the 242nd meeting of the Security Council, held on Friday, 6 February, when he said that having regard to the views that had been expressed that afternoon in the Security Council, he now had better hopes of arriving at an agreement. This intimation that on Sunday, 8 February, he had asked for an adjournment [document S/668] was, to say the least, extremely disappointing after one's hopes had been raised with regard to the early possibility of a settlement.

The representative of India, when making a submission yesterday, gave expression to his disappointment, which appeared to amount almost to a grievance, that the Security Council had not shown great eagerness or sense of urgency in dealing with what he thought were the urgent and immediate aspects of the question.

That is not our feeling. We feel that the Security Council, to start with, has been extremely indulgent with both parties in affording them ample, even generous, opportunities for presenting their cases and their different points of view, although the presentations very often involved what might have appeared to the members of the Security Council as wearisome repetitions.

Secondly, we are conscious that, not only inside the Security Council but even outside, members of the Security Council have devoted a good deal of their time and their anxious consideration to these matters. It must be recognized that, as must indeed be the case with almost every matter that comes before them, they have had to deal with a very delicate situation. Subject to their concern that nothing done or said by them should make the actual situation any worse, one has not only not noted—if one might say so without impertinence—any slackness on the part of the Security Council to deal with this matter, but, indeed, eagerness and dispatch in an anxiety that the situation should be speedily, fairly and justly resolved. One must give expression to one's gratitude with regard to that, whatever one's views may be with regard to the specific proposals that may have come up for discussion or may have been laid before the Security Council.

One's feeling is that India's sense of grievance arises from its own insistence that the problem

devoir était d'exposer la situation au Conseil de sécurité.

En ce qui concerne la demande d'ajournement présentée par la délégation de l'Inde, non seulement c'est là pour nous une question fort embarrassante, mais, étant donné le stade atteint par la discussion au sein du Conseil de sécurité, nous avons été très troublés d'apprendre que la délégation de l'Inde jugeait nécessaire de se rendre maintenant dans l'Inde, et en conséquence présentait au Conseil de sécurité une demande d'ajournement.

La situation qui existe entre l'Inde et le Pakistan, tant en ce qui concerne la question du Cachemire que les autres questions que nous avons soulevées dans nos documents, est extrêmement délicate. Certains de ses aspects sont même très dangereux, et nous avons espéré que les délibérations du Conseil de sécurité à ce sujet pourraient se poursuivre sans interruption jusqu'à ce que, comme l'a exprimé le représentant du Royaume-Uni, un règlement ait été mis sur pied et puisse entrer en vigueur.

En fait, il y avait tout lieu d'être encouragé et réjoui par les dernières observations faites par le représentant de l'Inde, pendant la 242^e séance du Conseil de sécurité, tenue le vendredi 6 février, lorsqu'il a déclaré qu'étant donné les opinions exprimées au sein du Conseil de sécurité au cours de cette séance, il espérait maintenant davantage arriver à un accord. La nouvelle qu'il avait demandé un ajournement le dimanche 8 février [document S/668] fut, pour le moins, extrêmement décevante, étant donné que nous avions pu espérer arriver à un accord rapide.

Le représentant de l'Inde a exprimé hier sa déception, on pourrait presque dire, a émis une plainte, parce que le Conseil de sécurité n'aurait pas fait preuve d'un grand empressement, ni semblé comprendre l'urgence de la question, en étudiant ce que le représentant de l'Inde considère comme les aspects urgents et immédiats du problème.

Telle n'est pas notre opinion. Premièrement, nous estimons que le Conseil de sécurité a témoigné la plus grande indulgence à l'égard des deux parties, en leur donnant tout le temps nécessaire pour présenter leur thèse et leurs opinions respectives, bien que, aux yeux des membres du Conseil de sécurité, ces discours aient pu sembler entraîner souvent des répétitions fastidieuses.

En second lieu, nous savons que non seulement à l'intérieur du Conseil, mais même hors du Conseil, les membres du Conseil de sécurité ont consacré beaucoup de temps et une attention très vive à l'étude de ces questions. Il faut reconnaître qu'ils avaient affaire à une situation très délicate, ce qui est d'ailleurs le cas pour la plupart des questions qui leur sont soumises. Ils ne veulent évidemment rien dire ou faire qui puisse aggraver la situation mais, s'il m'est permis de faire une remarque à ce sujet, je dirai qu'il est non seulement impossible de constater une mollesse quelconque de la part du Conseil de sécurité, mais que tout au contraire le Conseil a travaillé avec ardeur et rapidité dans son désir de voir cette situation réglée rapidement et équitablement. On doit exprimer sa gratitude au Conseil pour son attitude, quelle que puisse être l'opinion que l'on ait à l'égard des propositions particulières qui ont été discutées ou qui ont été soumises au Conseil de sécurité.

On a l'impression que les griefs de l'Inde proviennent du fait qu'elle insiste pour que le

now before the Security Council must be viewed from only one angle, that angle being the angle from which India views it; and that the consideration of the problem should be limited to only one aspect, that aspect being the aspect which India considers most urgent, with the consequence that India insists that only that solution of the problem should be adopted which appears to indicate to it the solution which it is seeking to this problem.

The delegation of India has refused throughout to look at the problem as a whole, and has refused to appreciate that the object should be to arrive at a settlement. They forget that the whole problem of the restoration of peace in Kashmir, and the restoration of friendly relations between India and Pakistan, is before the Security Council.

Even the problem of Kashmir has been raised before the Security Council not by India alone but by both India and Pakistan. I would beg to invite the attention of the Security Council in this connexion to document II, which we submitted along with our letter of 15 January [document S/646]. Part C of that document, in its different paragraphs, sets out the Pakistan case with regard to Kashmir, although the details are set out in document III. In document II, the different points of section 4 deal with what the Security Council is requested to do in connexion with these matters. Section 4 says:

“ The Pakistan Government request the Security Council:

“ (1) To call upon the Government of India ...” to do certain things.

“ (2) To appoint a Commission or Commissions ...

.....
“ (e) To arrange for the cessation of fighting in the State of Jammu and Kashmir; the withdrawal of all outsiders, whether belonging to Pakistan or the Indian Union, including members of the armed forces of the Indian Union; the restoration and rehabilitation of all Muslim residents of the Jammu and Kashmir State as on 15 August 1947, who have been compelled to leave the State as a result of the tragic events since that date, and the payment to them by the Indian Union of due compensation for the damage and injuries suffered by them; to take steps for the establishment of an impartial and independent administration in the State of Jammu and Kashmir, fully representative of the people of that State; and thereafter to hold a plebiscite to ascertain the free and unfettered will of the people of the Jammu and Kashmir State as to whether the State shall accede to Pakistan or to India ...”

That is the request of the Pakistan Government to the Security Council with regard to the question of Kashmir alone. There are several other matters dealt with in our documents to which I shall draw attention later this morning. But, as I was submitting, the Indian delegation has refused to consider that there is anything before the Security Council except its request that a directive should be issued to Pakistan to do this, that, and the other thing, and to refrain from doing this, that, and the other thing. It is because the Indian delegation views the question only in that limited aspect that

problème dont est saisi le Conseil soit envisagé d'un point de vue unique, ce point de vue étant celui de la délégation de l'Inde, et du fait que l'examen du problème doit, d'après elle, se limiter à un seul de ses aspects, cet aspect étant celui que l'Inde elle-même considère le plus urgent. Il en résulte que l'Inde insiste pour que la seule solution qui soit adoptée soit celle qui corresponde à la solution qu'elle-même cherche à donner à ce problème.

La délégation de l'Inde a refusé, depuis le début, d'envisager la question dans son ensemble, et a refusé de se rendre compte que le but doit être d'arriver à un accord. L'Inde oublie que c'est tout le problème du rétablissement de la paix dans le Cachemire et du rétablissement des relations amicales entre l'Inde et le Pakistan qui est soumis au Conseil de sécurité.

Le problème du Cachemire lui-même n'a pas été soumis au Conseil de sécurité par l'Inde seule, mais conjointement par l'Inde et le Pakistan. Je voudrais, à cet égard, attirer l'attention du Conseil de sécurité sur le document II qui accompagnait notre lettre du 15 janvier [document S/646]. La section C de ce document expose dans ses différents paragraphes la thèse du Pakistan au sujet du Cachemire, quoique les détails soient donnés dans le document III. Les différents points du paragraphe traitent des mesures que le Conseil de sécurité est prié de prendre au sujet de ces questions. Le paragraphe 4 déclare:

« Le Gouvernement du Pakistan prie le Conseil de sécurité

« 1) D'inviter le Gouvernement de l'Inde ... à prendre certaines dispositions;

« 2) De nommer une ou des commissions chargées...

.....
« e) De prendre des dispositions pour arrêter les hostilités dans l'État de Jammu et Cachemire; pour faire évacuer cet État par tous les étrangers, qu'ils soient ressortissants du Pakistan ou de l'Union indienne, y compris les membres des forces armées de l'Union indienne; pour réinstaller et rétablir dans leurs droits tous les musulmans ressortissants de l'État de Jammu et Cachemire à la date du 15 août 1947, qui ont été forcés de quitter l'État à la suite des événements tragiques qui se sont déroulés depuis cette date, et pour leur faire verser par l'Union indienne l'indemnité qui leur est due pour les dommages et voies de fait qu'ils ont subis; de prendre les mesures qui s'imposent en vue de l'installation, dans l'État de Jammu et Cachemire, d'une administration impartiale et indépendante, représentant entièrement la population dudit État; de procéder ensuite à un plébiscite en vue de connaître la volonté libre et sans entraves du peuple de l'État de Jammu et Cachemire en ce qui concerne la question de savoir si l'État sera rattaché au Pakistan ou à l'Inde... »

Telle est la demande présentée au Conseil de sécurité par le Gouvernement du Pakistan sur la question particulière du Cachemire. Nos documents traitent de plusieurs autres questions sur lesquelles j'attirerai votre attention plus tard dans la matinée. Mais, comme je le disais, la délégation de l'Inde a refusé d'admettre que le Conseil de sécurité soit saisi de toute autre question que sa propre demande tendant à obtenir que l'on invite le Pakistan à prendre telle ou telle mesure et à s'abstenir de telle ou telle autre. C'est parce que l'Inde envisage cette question sous cet

it has a sense of grievance that the urgency and the immediacy of the problem have not been appreciated by the Security Council. If it were not a fact that Pakistan has also raised the question of Kashmir before the Security Council, even if the reference before the Security Council were confined to the Indian reference and the request that the Indian delegation has made, it would be the function of the Security Council, if one might so submit with due respect, to look into the matter and to try to bring about a pacific settlement of the dispute, as was indeed so eloquently pointed out yesterday afternoon by the representative of the United States.

One apprehends, again without any impertinence, that the Security Council would view every problem brought before it under these Articles of the Charter as a problem which must be settled in a pacific manner, and not merely as a sort of plaint which a party might bring into a court of law, upon which issues are framed and the court makes its pronouncement, limited to those issues, and if it finds those issues established, it decrees the claim in accordance therewith, and if it finds they are not established, it dismisses the claim and is done with the matter.

When a situation of that kind, which, like the situation here—in accordance with the parties' own estimation of it, apart from any investigation—is a situation likely to endanger the maintenance of international peace and security, is brought to the notice of the Security Council, one understands that the very first anxiety of the Security Council would be that the situation should be so resolved as to remove all danger to the maintenance of international peace and security. If the Indian delegation had been prepared to view the dispute between it and Pakistan from that point of view, I venture to think that it would not have entertained that sense of grievance to which it gave expression yesterday.

For instance, the representative of India gave expression, at the 243rd meeting, to this grievance: "I am constrained to tell the Security Council that it is because I feel that the trend of opinion in the Security Council has not adequately appreciated the urgency and the immediacy of the solution of this problem, and that this trend has gone on to consider problems which, if not altogether irrelevant to the main issue, could certainly have waited for consideration for a considerable time..."

I am surprised that the feeling of the Indian delegation should be that the issues relevant to Kashmir which the Security Council has been considering have been altogether irrelevant to the main issue, or that, at the very least, they could have waited for consideration for a considerable time. One's own perusal of the record of what has been said by the members of the Security Council leaves this principal impression upon one's mind: what the Security Council was addressing itself to was, at the very threshold: What will bring to an end the fighting and the killing and the disorder and the violence that are going on in Kashmir? The difference arises with regard to the answer to that question. The Indian delegation thinks that a directive to Pakistan from the Security Council, couched as it desires, is all that is needed. The Security Council has felt that this will not bring the fighting to an end, and, I submit, it has very

aspect étroit qu'elle a l'impression d'être lésée, car, selon elle, le Conseil de sécurité n'aurait pas apprécié à sa juste valeur l'urgence du problème. Même s'il n'était pas exact que le Pakistan lui-même ait également soumis la question du Cachemire au Conseil de sécurité, même si le problème soumis au Conseil de sécurité se limitait au témoignage de l'Inde et à la demande faite par la délégation de l'Inde, il appartiendrait malgré tout au Conseil de sécurité — si je puis me permettre de le dire avec tout le respect que je lui dois — d'examiner la question et de s'efforcer d'obtenir un règlement pacifique du différend, comme l'a fait si éloquemment remarquer, hier après-midi, le représentant des États-Unis.

On peut penser, avec tout le respect dû au Conseil, que le Conseil de sécurité désire examiner les problèmes qui lui sont soumis en vertu des Articles correspondants de la Charte comme des problèmes qui exigent un règlement pacifique et non pas seulement comme le genre de plainte qu'un particulier porte devant un tribunal. Dans ce dernier cas, la plainte concerne des points de droit précis, et c'est sur eux uniquement que se fonde le tribunal; si ces points de droit sont considérés comme établis, le tribunal rend un jugement favorable, et s'ils ne sont pas considérés comme établis, le tribunal rejette la plainte et l'affaire est liquidée.

Mais, lorsque le Conseil de sécurité est saisi d'une situation du genre de celle qui nous occupe ici, situation qui, selon l'opinion des parties elles-mêmes, et sans qu'il y ait besoin d'enquête, se révèle susceptible de mettre en danger le maintien de la paix et de la sécurité internationales, il est normal de penser que le premier souci du Conseil est de résoudre la question de façon à écarter tout danger pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Si la délégation de l'Inde avait été disposée à envisager de ce point de vue son conflit avec le Pakistan, j'estime qu'elle n'aurait pas l'impression d'être lésée, comme elle l'a prétendu hier.

Par exemple, le représentant de l'Inde a exprimé la plainte suivante, lors de la 243^e séance du Conseil: « Je me sens contraint d'en dire la raison au Conseil de sécurité: c'est que le Conseil ne me semble pas avoir apprécié comme il convient l'urgence du problème et la nécessité d'une solution immédiate, et que sa tendance a été de considérer des problèmes qui, s'ils ne sont pas complètement étrangers à la question principale, auraient certainement pu être mis à l'étude beaucoup plus tard... »

Je suis surpris d'entendre la délégation de l'Inde dire que les questions examinées par le Conseil de sécurité au sujet de l'affaire du Cachemire sont dénuées de rapport avec le problème central, ou, tout au moins, que leur examen pourrait être remis à beaucoup plus tard. Il suffit de lire les procès-verbaux des discours des membres du Conseil de sécurité pour avoir l'impression très nette que l'objet des préoccupations du Conseil de sécurité a, dès le début, été le suivant: Comment mettre fin aux combats, aux massacres, aux troubles et aux violences qui se produisent au Cachemire? C'est la réponse à cette question qui provoque des divergences. La délégation de l'Inde estime qu'il suffirait que le Conseil de sécurité, donnât au Pakistan des directives rédigées dans les termes qu'elle suggère. Le Conseil de sécurité, de son côté, a pensé que cela ne suffirait pas pour mettre fin aux combats. A mon avis,

rightly appreciated the situation in that respect. To persuade the tribesmen who are already in Kashmir to go back from Kashmir and to keep out, and to persuade the *Azad* Kashmir Government to lay down its arms, to co-operate in the restoration of peace and order in Kashmir and to participate in a free and unfettered plebiscite, it is essential that all these parties should be assured as to what would happen once they had laid down their arms. That was the manner in which the Security Council appraised the situation. It felt that without such an assurance, without the guarantee of the Security Council, it was useless to expect that fighting would stop. That, I venture to submit, is a correct appreciation of the situation.

The representative of India went on to say: "I have asked again and again for immediate action calculated to stop the fighting in Kashmir." The Security Council has been engaged in determining immediate action calculated to stop the fighting in Kashmir.

Then the representative of India presented a grievance against the representative of the United Kingdom, saying: "... while he has appreciated the urgency and immediacy of stopping the fighting, when it came to the consideration of concrete steps, he concentrated rather on the steps which could certainly afford to wait, and wanted us to consider and to find solutions for them first before he would concede our request..." Again, the concentration on those matters is for the purpose of bringing an immediate end to the fighting. Here, one might submit a distinction to the members of the Security Council, which there is no reason to think is not already clearly in their minds; that is, that a settlement as to what shall be done is essential for bringing the disorder and violence to an end, though, of course, it is obvious that the settlement must be put into effect by stages.

If the representative of India, when he draws attention to matters that could wait, means that obviously the plebiscite cannot be held until order has been restored and, therefore, in chronological order, it must come after the cessation of violence and must follow the restoration of order, of course he is perfectly correct. But if he means that no attention need be paid, at least for some considerable time, to the holding of a free and fair plebiscite, I venture to differ with him entirely. It is only an assurance on that matter—as was stressed by the representative of China yesterday afternoon—which will help to persuade both the tribesmen and the people who are fighting in Kashmir to lay down arms and to help in the restoration of normal order.

Then the representative of India goes on to say: "... if we did solve the ultimate, long-range problem..." That is where the difficulty arises. He goes on to insist that the plebiscite is a long-range problem, whereas it is the immediate problem. So far as the direct dispute between India and Pakistan is concerned, that is the crux of the matter. That dispute exists because India claims that Kashmir has, at least for the moment, acceded to India. Pakistan repudiates that. In any event, the dispute between the two parties is whether Kashmir shall accede to India or to Pakistan. It is not a long-range problem. That is the problem that has given rise, even according to the representative of India, to the situation

le Conseil a jugé très sagement la situation à ce sujet. Pour persuader les membres des tribus qui sont actuellement au Cachemire de partir et de ne plus revenir, pour persuader le Gouvernement du Cachemire *azad* de mettre bas les armes, de coopérer au rétablissement de la paix et de l'ordre public au Cachemire, et de participer à l'organisation d'un plébiscite libre et sans entraves, il est indispensable que tous ces éléments reçoivent des garanties sur ce qui se produira lorsqu'ils auront déposé les armes. Voilà comment le Conseil de sécurité a jugé la situation. Il a estimé que, sans assurance de cet ordre, sans la garantie du Conseil de sécurité, il était vain d'espérer la fin des combats. Je me permets de dire que c'est juger sagement de la situation.

Le représentant de l'Inde a encore dit: « A maintes reprises, j'ai demandé que l'on prenne des mesures immédiates pour mettre fin aux combats dans le Cachemire. » Le Conseil de sécurité s'est préoccupé de rechercher les mesures susceptibles de mettre fin immédiatement à ces combats.

Le représentant de l'Inde présente alors un grief contre le représentant du Royaume-Uni: « ...tout en se rendant compte de l'urgence nécessaire de mettre immédiatement fin aux combats, il a, lorsque nous en sommes venus à l'examen de mesures concrètes, insisté plutôt sur les points qui, incontestablement pourraient attendre, et il nous a demandé de les examiner et de leur trouver une solution avant d'accéder à notre requête... » Ici encore, on insiste sur ces questions afin d'arrêter immédiatement les combats. J'aimerais, à ce sujet, attirer l'attention des membres du Conseil de sécurité sur la distinction qu'ils ont très certainement déjà faite eux-mêmes; d'une part il est indispensable d'arriver à un accord sur les mesures à prendre pour mettre fin au désordre et à la violence, mais d'autre part il va de soi qu'un tel accord doit être mis en œuvre par étapes.

Si le représentant de l'Inde, lorsqu'il parle des questions qui peuvent attendre, entend par là que le plébiscite ne peut évidemment pas avoir lieu tant que l'ordre n'aura pas été rétabli et que, par conséquent, du point de vue chronologique, on ne pourra le tenir qu'après la cessation des combats et le rétablissement de l'ordre, il a parfaitement raison. Mais s'il entend qu'il n'est pas nécessaire de s'occuper, au moins avant longtemps, de tenir un plébiscite libre et sans entrave, je ne suis plus du tout d'accord avec lui. Seules des garanties fournies sur cette question, comme l'a souligné hier après-midi le représentant de la Chine, permettraient de persuader les hommes des tribus et les populations qui se battent dans le Cachemire de déposer les armes et de coopérer au rétablissement de l'ordre normal.

Le représentant de l'Inde a déclaré ensuite: « ...si nous donnions une solution au problème final, au problème à longue échéance... ». Voilà où gît la difficulté. Il s'obstine à déclarer que le plébiscite est un problème à longue échéance, alors que c'est le problème le plus immédiat. Du point de vue du différend qui oppose directement le Pakistan à l'Inde, c'est le nœud de la question. Le différend provient du fait que l'Inde affirme que le Cachemire s'est, au moins pour le moment, rattaché à l'Inde. Le Pakistan le nie. De toute façon, la question de savoir si le Cachemire doit se rattacher à l'Inde ou au Pakistan est la raison du différend entre les deux parties. Ce n'est pas un problème à longue échéance.

with which India has invited and requested the Security Council to deal. Even the Indian case, right or wrong, is that the violence in Kashmir has originated from the coercive attempts of Pakistan to compel Kashmir to accede to Pakistan. Pakistan repudiates that, but that is India's allegation, that the violence in Kashmir has started as the result of the pressure and coercion exercised by Pakistan in order to bring about the accession of Kashmir to Pakistan.

How, then, does the representative of India argue that this is a long-range problem? It is the very crux of the matter even from his point of view. This attitude reveals a fundamental difference in the approach to the problem by the delegation of India. What India desires is to create conditions which they think at the moment do not exist and which they think Pakistan could help to create for them, which would enable India to stage a quick military victory in Kashmir.

One has previously refrained from stating the position in this manner as one had hoped that the necessity for stressing it in those words would not arise; but one must face the situation as it has emerged. India, throughout these deliberations, has stopped short at that stage. The representative of India says that everything else is a long-range problem; it can await consideration; one need not bother with it. This situation was brought into focus very sharply by the question which the representative of the United Kingdom addressed to Sheikh Abdullah at the end of his speech at the 241st meeting. The President told Sheikh Abdullah that he was under no compulsion to attempt to answer the question. Sheikh Abdullah said that he desired to answer the question, and he gave his answer.

The question was: "In what manner would you propose to bring the fighting in Kashmir to an end?" The answer was: All that we desire is that the Security Council should direct Pakistan to do this, that or the other, and stop it from doing this that or the other. Assuming that this directive had been given, and assuming that there was room for that directive to be given, and that it had been obeyed, he did not say one word with regard to how it is proposed to stop the fighting in Kashmir, not one word. This amounted to saying "Well, we shall do the rest," meaning that they would then feel they would be able to crush the revolution in Kashmir by military force.

As I have submitted, it is the insistence upon this aspect of the problem, and the complete exclusion from consideration of everything else, that is responsible for the attitude which was expressed on behalf of the Indian delegation yesterday afternoon. Even the Prime Minister of India, in his telegram, to which I have already drawn attention, appreciated what immediate questions were to be settled. He said in that telegram: "Lord Mountbatten, on his return from Lahore, gave me a full account of his talk with Mr. Jinnah, in particular of two important suggestions which had been discussed, namely: one, the withdrawal of Indian Dominion troops and tribesmen from Kashmir; and two, the holding of a plebiscite at the earliest possible date."

C'est le problème qui, de l'aveu même du représentant de l'Inde, a provoqué la situation qui a porté l'Inde à demander au Conseil de sécurité d'intervenir. L'Inde elle-même prétend, à tort ou à raison, que les combats du Cachemire ont été causés par les tentatives faites par le Pakistan pour forcer le Cachemire à se rattacher à lui. Le Pakistan nie, mais c'est bien là ce que prétend l'Inde: Tes combats auraient éclaté dans le Cachemire par suite de la pression et de la coercition exercées par le Pakistan en vue d'obtenir le rattachement du Cachemire au Pakistan.

Comment le représentant de l'Inde peut-il donc prétendre qu'il s'agit là d'un problème à longue échéance? Même en se plaçant à son point de vue, c'est le nœud même de la question. Son attitude montre que la délégation de l'Inde a une façon fondamentalement différente d'aborder le problème. Ce que désire l'Inde, c'est créer certaines conditions, qui, pense-t-elle, n'existent pas en ce moment et que le Pakistan pourrait l'aider à créer, conditions susceptibles de lui permettre d'obtenir une prompte victoire militaire dans le Cachemire.

Nous avons évité jusqu'à présent de présenter la question sous ce jour, car nous espérions bien ne pas avoir à employer des mots énergiques; mais il faut voir la situation telle qu'elle est. L'Inde, pendant tous ces débats, n'a pas voulu aller plus loin. Le représentant de l'Inde déclare que tout le reste constitue un problème à longue échéance qui peut très bien attendre et dont il n'est pas nécessaire de se soucier. Cette situation a été brutalement mise au point, lors de la 241^e séance du Conseil, par une question que le représentant du Royaume-Uni a posée au cheik Abdullah, à la fin du discours de ce dernier. Le Président a averti le cheik Abdullah qu'il n'était pas obligé de répondre à la question. Le cheik Abdullah a déclaré qu'il désirait y répondre.

La question était la suivante: « Quelles mesures proposeriez-vous pour faire cesser les combats dans le Cachemire? » Et voici la réponse: « Nous désirons seulement que le Conseil de sécurité invite le Pakistan à faire telle et telle chose et lui interdise de faire telle et telle autre chose. » En admettant que de semblables instructions aient été données et qu'elles aient pu être données, en admettant même qu'elles aient été suivies, le cheik Abdullah n'indiquait pas comment on proposait d'arrêter les combats du Cachemire. Cela revenait à dire « nous nous chargeons du reste »; autrement dit, nous pensons bien être alors en mesure d'écraser par la force armée la révolution dans le Cachemire.

Comme je l'ai déjà indiqué, cette insistence à ne considérer que cet aspect du problème, à l'exclusion complète de tout autre facteur, explique la position prise par la délégation de l'Inde hier après-midi. Le Premier Ministre de l'Inde lui-même, dans le télégramme sur lequel j'ai déjà attiré l'attention du Conseil, a montré qu'il comprenait qu'elles étaient les questions appelant une solution immédiate. Il disait dans son télégramme: « A son retour de Lahore, Lord Mountbatten m'a fait un compte rendu circonstancié de son entretien avec M. Jinnah; il a mentionné en particulier deux suggestions importantes qui ont été discutées à cette occasion; la première relative au retrait des troupes indiennes et des membres des tribus du territoire du Cachemire; la deuxième relative à l'organisation d'un plébiscite à une date aussi rapprochée que possible. »

The Prime Minister does not say: "Oh, these are long-range problems. We are for the moment not concerned with these. Why are you trying to draw these red herrings across the trail?" No, he goes on to say: "As regards the first proposal, Lord Mountbatten told me that Mr. Jinnah desired that withdrawal of the Indian Dominion troops and tribesmen should be simultaneous, but that he, Lord Mountbatten, had pointed out that it was clearly impossible for the Indian troops to withdraw from Kashmir Valley until the raiders had left Kashmir soil and law and order had been restored in Kashmir." It is not described as a long-range problem. All that is stressed is a practical difficulty as they saw it.

The telegram goes on to say: "Lord Mountbatten had also made it quite clear to Mr. Jinnah that the Government of India had no desire to retain troops in Kashmir for a moment longer than was necessary." As to the withdrawal of troops, it is admitted that it is one of the principal problems to be settled. The principle is conceded that the troops shall withdraw and shall not be retained in Kashmir a moment longer than is necessary. The difficulty that is raised is that simultaneous withdrawal may be difficult to arrange in practice.

The telegram continues: "As regards the second point, Lord Mountbatten reports that Mr. Jinnah had expressed the view that there was no hope of a fair plebiscite under the present Kashmir authorities." Was that disputed by the Prime Minister? No. He says: "To meet this point, Lord Mountbatten had suggested that it should be conducted under the auspices of the United Nations. Mr. Jinnah had put forward the counter-proposal that the two Governors General should be given plenary powers to settle the matter. Lord Mountbatten had pointed out that it would be constitutionally improper for him"—that is to say, Lord Mountbatten—"to undertake this duty." Again, there is no dispute with regard to the plebiscite's being held at the earliest possible date, and it was admitted that the objection that a free plebiscite could not be held under the present authorities was valid and had to be met.

Two methods were put forward to meet that objection. Mr. Jinnah said that the two Governors General should undertake this. Lord Mountbatten said that, so far as he was concerned, it would create a constitutional difficulty for him. Therefore, what was the remedy? A free plebiscite under the present authority in Kashmir was out of the question. There was no hope for it. What was the remedy? Lord Mountbatten said that the remedy was to hold the plebiscite under the auspices of the United Nations. Let us see what the Prime Minister himself says. He says: "It will thus be seen that our proposals, which we have repeatedly stated, are: 1. That the Government of Pakistan should publicly undertake to do their utmost to compel the raiders to withdraw from Kashmir; 2. That the Government of India should repeat their declaration that they will withdraw their troops from Kashmir as soon as raiders have withdrawn and law and order are restored; and 3. That the Governments of India and Pakistan should make a joint request to the United Nations to undertake a plebiscite in Kashmir at the earliest

Le Premier Ministre ne dit pas: « Oh! Ce sont là des problèmes à long terme. Ils ne nous intéressent pas pour le moment. Pourquoi essaie-t-on encore de nous engager sur une fausse piste? » Au contraire, le Premier Ministre poursuivait en ces termes: « En ce qui concerne la première proposition, Lord Mountbatten m'a déclaré que M. Jinnah désirait que le retrait des troupes du Dominion de l'Inde et des membres des tribus ait lieu simultanément, mais Lord Mountbatten a fait remarquer à M. Jinnah qu'il était manifestement impossible aux troupes de l'Inde de se retirer de la vallée du Cachemire avant que les bandes armées aient évacué le territoire du Cachemire, et que l'ordre ait été rétabli dans le pays. » On ne qualifie pas ce problème de problème à longue échéance. On souligne simplement une difficulté pratique que l'on croit apercevoir.

Le télégramme dit encore: « Lord Mountbatten a également déclaré de façon nette à M. Jinnah que le Gouvernement de l'Inde ne désire nullement maintenir des troupes dans le Cachemire plus longtemps qu'il ne sera nécessaire. » On admet donc que le retrait des troupes est un des principaux problèmes à régler. On admet le principe que les troupes seront retirées et ne resteront pas au Cachemire plus longtemps qu'il ne sera strictement nécessaire. La seule difficulté mentionnée est qu'il ne sera pas aisé d'organiser le retrait simultané des troupes.

Le télégramme poursuit: « En ce qui concerne la deuxième proposition, Lord Mountbatten signale que M. Jinnah a exprimé l'avis qu'on ne pouvait espérer organiser dans le Cachemire un plébiscite équitable sous le régime actuel. » Le Premier Ministre a-t-il contesté ce point? Non. Voilà ce qu'il dit: « Pour faire face à cette difficulté, Lord Mountbatten a proposé que le plébiscite s'effectue sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies. M. Jinnah a présenté une contre-proposition selon laquelle les deux Gouverneurs généraux devraient être investis de pleins pouvoirs pour régler la question. Lord Mountbatten a fait remarquer que, du point de vue constitutionnel, il lui serait impossible d'entreprendre cette tâche. » Ici encore, on ne met pas en doute qu'il faille procéder au plébiscite le plus tôt possible, et on admet que l'objection suivant laquelle il est impossible de procéder à un plébiscite équitable sous le régime actuel est une objection valable, dont il faut tenir compte.

On a proposé deux méthodes pour résoudre cette difficulté. Suivant M. Jinnah, les deux Gouverneurs généraux devraient être chargés de cette question. Suivant Lord Mountbatten, cette façon de procéder entraînerait des difficultés pour lui au point de vue constitutionnel. Quel pourrait donc être le remède? Étant donné les autorités actuelles du Cachemire, il ne peut être question d'un plébiscite équitable. On ne saurait avoir le moindre espoir à cet égard. Quel est donc le remède? Suivant Lord Mountbatten, ce serait de procéder au plébiscite sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies. Voyons donc ce que dit le Premier Ministre. Il s'exprime en ces termes: « Il apparaîtra donc que les propositions que nous avons maintes fois formulées sont les suivantes: 1. Le Gouvernement du Pakistan devrait s'engager publiquement à faire tout son possible pour obliger les bandes armées à se retirer du Cachemire; 2. Le Gouvernement de l'Inde devrait déclarer à nouveau qu'il retirera ses troupes du Cachemire, dès que ces bandes armées l'auront évacué et que l'ordre et la légalité y régneront;

possible date." Now we are told that the withdrawal of troops and the holding of the plebiscite are long-range problems, whereas in this telegram they are treated as the two questions that require settlement and upon which depends the settlement of the whole problem of Kashmir.

There is a subsequent portion of this telegram to which I shall have to invite the attention of the Security Council in another connexion later. What is the position taken here on these matters, both of which are conceded to be essential and immediate by the Prime Minister? It is said by the Indian representative: "We are not prepared to agree to the existing Emergency Administration's being replaced by another, either at once or after being converted into a council of ministers with Sheikh Mohammad Abdullah as Prime Minister. That administration has to be there until a national government, based upon a national assembly—for which our scheme provides—has come into existence. It is under that national government that we said the plebiscite should be taken."

Is that carrying out the pledge that was put forward—"The Governments of India and Pakistan should make a joint request to the United Nations to undertake a plebiscite in Kashmir at the earliest possible date"? This would postpone it for a period of from three to five years. Then there are the anxieties caused by the proposed appointment of Sheikh Mohammad Abdullah as Prime Minister with a council of ministers appointed by the Maharaja on the nomination of Sheikh Mohammad Abdullah. Then that administration takes various steps that are necessary for the establishment of a national government.

The representative of India cited to the Security Council yesterday a Tamil proverb from his part of the country: "You cannot conceal a pumpkin in a bowl of rice." Here is the pumpkin popping up—Sheikh Mohammad Abdullah as the Prime Minister of Kashmir.

Has anyone entertained the hope that the *Azad* Kashmir Government could be persuaded to lay down arms in order to submit to Sheikh Mohammad Abdullah's administration in Kashmir? Could insistence upon this demand secure a cessation of the fighting in Kashmir? The people of Kashmir who are fighting look upon Sheikh Mohammad Abdullah as one who has joined their enemy—the Maharaja—who had undertaken a campaign for their extermination. They are fighting Sheikh Mohammad Abdullah as one representing the Maharaja. Even during the short period in which he has been associated with the Prime Minister of Kashmir as head of the Emergency Administration, Sheikh Mohammad Abdullah has been responsible for imprisoning many of their leaders without trial. Among them are five elected deputies of the legislature.

Ever since Sheikh Abdullah was released from gaol at the end of September, and even before he consented to become an instrument in the hands of the Maharaja, he has taken no part in the struggle for liberty in Kashmir, at least in the eyes of those people, whatever his own estimate of his

3. Les Gouvernements de l'Inde et du Pakistan devraient demander conjointement à l'Organisation des Nations Unies d'organiser le plus tôt possible un plébiscite au Cachemire. » Or on nous dit maintenant que le retrait des troupes et le plébiscite sont des problèmes à longue échéance, alors que dans ce télégramme ils sont considérés comme deux questions qu'il faut régler et dont dépend la solution de l'ensemble du problème du Cachemire.

J'aurai l'occasion plus tard d'attirer l'attention du Conseil de sécurité sur une autre partie de ce télégramme. Quelle est donc la position adoptée par la délégation de l'Inde sur ces deux questions que le Premier Ministre reconnaît comme essentielles et urgentes? Le représentant de l'Inde déclare: « Nous ne sommes pas disposés à accepter le remplacement de l'administration exceptionnelle existante, soit immédiatement, soit après qu'elle aura été transformée en un conseil des ministres avec le cheik Mohammad Abdullah comme Premier Ministre. Cette administration doit rester en place jusqu'à ce qu'un gouvernement national, issu d'une assemblée nationale — que notre plan prévoit — ait été constitué. C'est sous l'autorité de ce gouvernement national, avons-nous dit, que le plébiscite doit avoir lieu. »

Est-ce là faire honneur à l'engagement que l'on a pris: « Les Gouvernements de l'Inde et du Pakistan devraient demander conjointement à l'Organisation des Nations Unies d'organiser le plus tôt possible un plébiscite au Cachemire? » Cela entraînerait au contraire un retard de trois à cinq ans. On éprouve également une certaine inquiétude à voir que l'on propose de nommer le cheik Mohammad Abdullah comme Premier Ministre avec un conseil des ministres nommés par le Maharadjah sur la proposition du cheik Abdullah. Ce n'est qu'ensuite que cette administration prendrait les mesures nécessaires à l'établissement d'un gouvernement national.

Le représentant de l'Inde a cité hier, au Conseil de sécurité, un proverbe tamil de son pays: « On ne peut pas cacher une citrouille dans un bol de riz », et voilà la citrouille qui apparaît: c'est le cheik Mohammad Abdullah, comme Premier Ministre du Cachemire.

A-t-on pu espérer qu'il serait possible de persuader le Gouvernement du Cachemire *azad* de déposer les armes, afin de se soumettre à l'administration du cheik Mohammad Abdullah dans le Cachemire? En insistant sur une telle demande, peut-on obtenir la cessation des combats dans le Cachemire? Les populations du Cachemire qui mènent la lutte considèrent le cheik Mohammad Abdullah comme un homme qui s'est uni à leur ennemi, le Maharadjah, et qui s'est engagé dans une campagne d'extermination contre eux. Ils se battent contre le cheik Mohammad Abdullah en tant que représentant du Maharadjah. Même pendant la courte période durant laquelle il a été en contact avec le Premier Ministre du Cachemire, comme chef de l'administration exceptionnelle, le cheik Mohammad Abdullah a fait emprisonner, sans jugement, un grand nombre de leurs chefs, et notamment cinq députés élus à l'Assemblée législative.

Depuis sa libération de prison à la fin de septembre et avant même d'avoir accepté de devenir l'instrument du Maharadjah, le cheik Mohammad Abdullah n'a participé en aucune façon à la lutte menée pour libérer le Cachemire. C'est du moins ce que pensent les populations

prowess may be. He says he has taken part in battles. If he means the recent fighting that has been going on in Kashmir, then he has taken part in battles against the people of Kashmir on behalf of the armed forces of India. What the people of Kashmir are bound to conclude from that, is obvious.

In their eyes, he has joined the forces of oppression and has become their tool. In his speech here, he used very harsh expressions as indicating his views of Pakistan and those who desire to accede to Pakistan. But here are two significant facts which would enable the Security Council to judge, to some slight extent, what the actual feeling of the people of Kashmir is towards the administration of which he is the head, and which is supported by the armed forces of India.

The Security Council is aware that as many as —and, by this time, more than—200,000 Muslim refugees have fled from areas under Sheikh Abdullah's administration. Where have they fled? They have fled to Pakistan. Sheikh Abdullah said that Pakistan is a reincarnation of the spirit of Hitler and Goebbels. Why is it that, from areas under his administration, where apparently complete peace prevails with the help of the bayonets of the Indian forces, over 200,000 Muslims have fled into the arms of Hitler and Goebbels? How does he explain that fact?

According to him and according to the leader of the Indian delegation, the Muslims of Kashmir —at least in those parts where Sheikh Abdullah is associated with the administration—are anxious to kiss his feet. Yet, they ran away from under his feet to kiss the feet of "Hitler and Goebbels." Does that not show that the Muslims in Kashmir do not feel secure under the administration headed by him? They do not feel secure where Indian troops are in charge. They are ready to abandon—not only are they ready, but they have, in actual fact, abandoned—their homes and all that makes life attractive in order to save themselves by running away. Where did they run? They ran to Pakistan, which Sheikh Abdullah says is the reincarnation of the spirit of Hitler and Goebbels. Yet, that is where his co-religionists are fleeing from his administration.

Jammu Town is the seat of his Government. The Maharaja himself is in Jammu. Will Sheikh Abdullah explain what has happened to the vast majority of the Muslim population of Jammu Town with the Maharaja there, the seat of government there and Sheikh Abdullah there, who, according to his own statement, has been fighting for the liberty of his people; who is now associated with the administration; and who hopes, under the patronage of the Indian Government, one day to be nominated Prime Minister by the Maharaja, the premiership still being dangled before his eyes? Where are they today? Why are they not in Jammu? That is one significant fact.

Perhaps he will explain, then, this second fact. Under his administration there is a regulation —and it is only fair to state he is not responsible for that regulation, which was put into force some years ago—that the Dogras, the Hindus, may carry arms in the State of Jammu and Kashmir

du Cachemire, quelle que soit l'opinion du cheik Mohammad Abdullah sur ses propres prouesses. Le cheik Abdullah déclare avoir participé à des combats. S'il entend par là des combats récents qui se sont produits au Cachemire, c'est qu'il a pris part aux combats contre le peuple du Cachemire, du côté des forces armées de l'Inde. Il est facile d'imaginer les conclusions qu'en peuvent tirer les populations du Cachemire.

A leurs yeux, le cheik Mohammad Abdullah a épousé la cause des forces d'oppression et est devenu un instrument entre leurs mains. Quand il a parlé ici, il a prononcé des mots très durs à l'égard du Pakistan et de tous ceux qui désirent le rattachement au Pakistan. Mais voici deux faits significatifs qui permettront au Conseil de sécurité de comprendre, jusqu'à un certain point, les sentiments véritables des populations du Cachemire à l'égard de l'administration dont il est le chef grâce à l'appui des forces armées de l'Inde.

Le Conseil de sécurité sait que 200.000 réfugiés musulmans — et ce nombre a dû s'accroître depuis — ont fui les régions administrées par le cheik Mohammad Abdullah. Et où se sont-ils réfugiés? Ils se sont réfugiés dans le Pakistan. Le cheik Mohammad Abdullah nous a dit que l'esprit d'Hitler et de Goebbels s'était réincarné au Pakistan. Comment se fait-il alors que dans les régions qu'il administre et où, paraît-il, la paix complète règne, grâce aux bayonnettes indiennes, plus de 200.000 musulmans aient éprouvé la nécessité de se réfugier dans les bras d'Hitler ou de Goebbels? Comment peut-on expliquer ce fait?

Selon le cheik Abdullah, et selon le Chef de la délégation de l'Inde, les musulmans du Cachemire — tout au moins dans les régions où le cheik Abdullah fait partie de l'administration — se pressent pour lui baiser les pieds. Et pourtant ils ont fui pour aller embrasser les pieds d'« Hitler et de Goebbels ». Cela n'indique-t-il pas que les musulmans du Cachemire ne se sentent pas en sécurité sous son administration? Ils ne se sentent pas en sécurité là où sont les troupes indiennes. Ils sont prêts à abandonner — ils sont non seulement prêts à le faire mais ils l'ont déjà fait — leurs maisons et tout ce qui rend la vie agréable, afin de sauver leur propre existence en s'enfuyant. Et où se sont-ils sauvés? Ils se sont sauvés au Pakistan où, selon le cheik Mohammad Abdullah, s'est réincarné l'esprit d'Hitler et de Goebbels; et pourtant c'est là que ses coreligionnaires fuient pour échapper à son administration.

La ville de Jammu est le siège de son Gouvernement. Le Maharadjah lui-même réside à Jammu. Le cheik Mohammad Abdullah pourrait-il nous expliquer ce qu'il est advenu de l'immense majorité de la population musulmane de la ville de Jammu où réside le Maharadjah, où se trouve le siège du Gouvernement et où réside le cheik Mohammad Abdullah, qui prétend avoir combattu pour la liberté de son peuple et qui fait maintenant partie de l'administration et espère, grâce à l'appui du Gouvernement de l'Inde, être un jour nommé Premier Ministre par le Maharadjah, titre qu'on lui fait encore miroiter? Où sont aujourd'hui ces musulmans? Comment se fait-il qu'ils ne soient pas à Jammu? Ce fait est très significatif.

Peut-être le cheik Mohammad Abdullah pourrait-il nous expliquer un second fait. Sous son administration, il existe un règlement — il faut lui rendre cette justice qu'il n'en est pas responsable, car ce règlement a été mis en vigueur il y a quelques années — permettant aux Dogras

without a licence, while the Muslims may not. That is one factor that has helped in the massacre of Muslims in the State of Jammu and Kashmir. He is now responsible for the administration. Has he at least put these wretched people in a position of equality with their oppressors? Will that kind of administration be a guarantee of a fair, free and unfettered plebiscite?

The Indian delegation insists that it will not have that administration touched in spite of the fact that its Prime Minister admitted the validity of the contention that there was no hope of a free plebiscite being held under that authority, and that its own suggestion was that the plebiscite should be undertaken by the United Nations.

Then, with regard to the withdrawal of troops, it was said yesterday that Kashmir is a part of India, and India is responsible for its defence, and that Indian troops will not withdraw until after the plebiscite is held. Once the plebiscite is held, if the plebiscite goes in favour of Pakistan, India shall withdraw its troops to a man. This is very generous. Then there is no question of withdrawal of troops. It was further said that if the plebiscite goes the other way, India being responsible for the defence of Kashmir, it is a matter to be arranged between Kashmir and India. Now where is there any reflection here of this proposal made on behalf of India's Prime Minister, "that the Government of India should repeat their declaration that they will withdraw their troops from Kashmir as soon as raiders have withdrawn and law and order are restored"? And earlier, the proposal said that "India has no desire to retain troops in Kashmir for a moment longer than is necessary", not until after the result of the plebiscite is known, a plebiscite to be held under the authority of the kind of administration to some features of which I have drawn attention and under the shadow of the bayonets of the troops who have been massacring at least a section of the population, which will then be expected to record a free vote on whether they want to accede to Pakistan or to India; an administration which has sent people to gaol merely for shouting, "*Pakistan Zindabad*"; that is to say, "Pakistan for ever." That is an offence for which many people are behind the bars of the gaol today in Kashmir.

"But," it is said, "Kashmir is part of India." That is begging the whole question. What is the dispute between Pakistan and India over Kashmir? India claims that Kashmir has acceded to India: Pakistan repudiates the validity of that accession, and questions its legality. It is said—even admitted—that this accession is not final. Paragraph 15 of the very telegram to which I have already drawn attention says:

"The above conclusions relate only to Kashmir, but it is essential in order to restore good relations between the two Dominions that there should be acceptance of the principle that where the ruler of a State does not belong to the community to which the majority of his subjects belong, and where the State has not acceded to that Dominion whose majority community is the same as the State's, the question whether the State has finally acceded to one or other Dominion should be ascertained by reference to the will of the people."

et aux Hindous de porter des armes dans l'État de Jammu et Cachemire sans en demander l'autorisation alors que les musulmans ne le peuvent pas. C'est là un des facteurs qui ont contribué au massacre des musulmans de l'État de Jammu et Cachemire. C'est le cheik Abdullah qui est maintenant responsable de l'administration. A-t-il seulement permis que ces malheureux soient placés sur un pied d'égalité avec leurs oppresseurs? Une administration de ce genre peut-elle être la garantie que le plébiscite sera impartial, libre et sans entrave?

La délégation de l'Inde déclare formellement qu'elle ne veut pas voir cette administration modifiée, bien que le Premier Ministre de l'Inde ait reconnu qu'il n'y a aucun espoir d'organiser un plébiscite libre sous ce régime, et qu'il ait lui-même suggéré que le plébiscite ait lieu sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies.

En ce qui concerne le retrait des troupes, on a dit hier que le Cachemire faisait partie de l'Inde, que l'Inde était responsable de sa défense, et que les troupes de l'Inde ne seraient pas retirées avant la fin du plébiscite. Après le plébiscite, si celui-ci est favorable au Pakistan, l'Inde retirera ses troupes jusqu'au dernier homme. Voilà qui est généreux. Donc, il n'est pas question de retirer les troupes immédiatement. On a dit encore que si le plébiscite est favorable à l'Inde, celle-ci étant responsable de la défense du Cachemire, la question doit être réglée entre le Cachemire et l'Inde. Voit-on rien dans tout ceci qui reflète la proposition faite au nom du Premier Ministre de l'Inde; à savoir: « Le Gouvernement de l'Inde devrait déclarer à nouveau qu'il retirera ses troupes du Cachemire dès que les bandes armées l'auront évacué et que l'ordre et la légalité y régneront »? On avait déclaré quelques lignes plus haut que « l'Inde ne désire nullement maintenir des troupes dans le Cachemire plus longtemps qu'il ne sera nécessaire »: il ne s'agissait pas d'attendre que fussent connus les résultats du plébiscite. Et quel plébiscite! Un plébiscite organisé sous l'ombre menaçante des baïonnettes qui ont massacré une partie au moins de la population, pour permettre, paraît-il, à la population restante de faire connaître librement si elle veut se rattacher au Pakistan ou à l'Inde; un plébiscite organisé par une administration dont je vous ai cité quelques caractéristiques et qui a emprisonné des gens pour avoir simplement crié *Pakistan Zindabad*, c'est-à-dire « Vive le Pakistan ». Car c'est là un crime pour lequel beaucoup d'hommes sont emprisonnés aujourd'hui dans le Cachemire.

Mais nous dit-on « le Cachemire fait partie de l'Inde ». C'est là une pétition de principe. Sur quoi repose le différend entre le Pakistan et l'Inde au sujet du Cachemire? L'Inde prétend que le Cachemire s'est rattaché à l'Inde; le Pakistan met en doute la valeur de ce rattachement. Il a été dit, et même reconnu, que ce rattachement n'était pas définitif. Voyons le paragraphe 15 du télégramme que j'ai déjà cité:

« Les conclusions précédentes n'ont trait qu'au Cachemire, mais, afin de rétablir les bonnes relations entre les deux Dominions, le principe suivant doit être accepté: si le souverain d'un État n'appartient pas à la même communauté que la majorité de ses sujets, et si l'État ne s'est pas rattaché au Dominion dont la communauté la plus nombreuse est la même que celle de l'État, la question de savoir auquel des deux Dominions l'État se rattachera finalement devra être tranchée par une consultation populaire. »

Applied to Kashmir, this wording means that in the case of a State like Kashmir, where the ruler is a Hindu and the majority of his subjects are Muslims, and the State has not acceded to Pakistan, the question as to whether the State has finally acceded to one or other Dominion shall be ascertained by reference to the will of the people. This applies wherever such a state of affairs—or the reverse—exists with regard to any State. In other words, in the case of a State such as this, there is no accession until the will of the people declares to which side the State shall accede. They say that this shall apply not only to Kashmir but also to all other States similarly situated—obviously, Junagadh for example, and possibly other States too—but they are not willing to recognize any accession unless it is based upon the will of the people. Until the will of the people is ascertained, the question of accession is, as it were, in suspense.

Today we are told, "Kashmir is part of India." On their own principle, it is neither part of India nor part of Pakistan. It will become part of India or part of Pakistan when the will of the people has been ascertained. Meanwhile, if it is said that India is interested, Pakistan is more interested in Kashmir than India is. The majority of its people are Muslims, nine-tenths of its border on the Pakistan-India side is contiguous with the Pakistan border; all its communications are through Pakistan; and the greater part of its economy depends upon Pakistan. But, so far as the legal question is concerned, according to their own proposal and suggestion, there is no accession and no decision with regard to accession until the will of the people has been ascertained. Therefore, where a dispute has arisen, where violence is being resorted to, and where fighting is going on, it becomes necessary that this question of accession should be decided at the earliest possible opportunity. It becomes the most urgent question and is not a long-term problem.

Then it is said, with regard to the plebiscite: "We are willing to invite the observation and even the supervision of the United Nations." In the first place, that alone will not bring about a cessation of the fighting. The *Azad* Kashmir Government people will not lay down their arms if a plebiscite is to be held under the authority of Sheikh Abdullah's administration and under the bayonets of the Indian Army, while the only part that the United Nations is to take is to observe, or possibly even to supervise.

In the second place, there is the question of pressure in matters of this kind, and I have already explained that the people of Kashmir are in a peculiarly vulnerable position in this regard. Pressure is not brought to bear merely at the polling station. As a matter of fact, pressure is never, or at least very seldom, applied at the polling station. All the subtle means of applying pressure go on behind the scenes. What will the Commission observe in the way of freedom or otherwise of the plebiscite? There are a hundred and one devices and threats which are resorted to, and forms of pressure which are exercised upon people to make them vote one way or the other. How will a commission, merely observing—or even supervising—the actual polling and recording of the votes, be able to gauge that pressure? Time and again petty tyrannies and threats by petty

Dans le cas d'un État comme le Cachemire, dont le souverain est hindou et la majorité de ses sujets musulmans, et qui ne s'est pas rattaché au Pakistan, cela signifie que la question de savoir à quel Dominion l'État sera finalement rattaché, doit être déterminée par voie de consultation populaire. Ce principe s'applique partout où une situation analogue, ou inverse, existe. Autrement dit, dans un cas semblable, la question du rattachement doit rester en suspens jusqu'à ce que la volonté du peuple se soit clairement exprimée. On nous dit que ce principe s'appliquera non seulement au Cachemire, mais à tous les autres États qui se trouvent dans une situation analogue — le Junagadh, par exemple, et probablement d'autres États — et qu'on ne reconnaîtra aucun rattachement qui ne sera pas fondé sur la volonté du peuple. Tant que la volonté du peuple ne sera pas exprimée, la question du rattachement restera en quelque sorte en suspens.

Aujourd'hui l'Inde nous dit: « Le Cachemire fait partie de l'Inde ». Si l'on applique son propre principe, il ne fait partie ni de l'Inde ni du Pakistan. Il deviendra partie de l'Inde ou du Pakistan au moment où la volonté du peuple se sera manifestée. En attendant, si l'on nous dit que l'Inde a des intérêts au Cachemire, le Pakistan en a beaucoup plus que l'Inde. La majorité de la population du Cachemire est musulmane, sa frontière avec le Pakistan est neuf fois plus longue que sa frontière avec l'Inde, toutes ses lignes de communication passent par le Pakistan et une partie prépondérante de son économie dépend du Pakistan. Mais, en ce qui concerne l'aspect juridique de la question, d'après l'Inde elle-même, il ne pourra y avoir rattachement ni décision au sujet du rattachement tant que le peuple ne se sera pas prononcé. Donc, étant donné qu'un différend s'est présenté, étant donné que l'on a eu recours à la violence et que les combats continuent, il est nécessaire que cette question du rattachement soit réglée le plus tôt possible. Elle devient de fait la question la plus urgente et non pas une question à longue échéance.

On nous déclare ensuite au sujet du plébiscite: « Nous sommes prêts à inviter l'Organisation des Nations Unies à envoyer des observateurs et même à assurer la surveillance du plébiscite. » D'abord, cette mesure à elle seule ne suffira pas à mettre fin aux combats. Les partisans du Gouvernement du Cachemire *azad* ne déposeront pas leurs armes si le plébiscite doit être organisé par l'administration du cheik Abdullah avec l'aide des baïonnettes de l'armée indienne, tandis que le seul rôle de l'Organisation des Nations Unies sera d'observer ou, tout au plus, de surveiller.

Ensuite, dans les questions de ce genre, il est possible d'exercer une pression, et j'ai déjà expliqué que la population du Cachemire est dans une position très vulnérable à cet égard. Ce n'est pas seulement aux urnes que joue la pression. En fait, la pression ne s'exerce jamais ou ne s'exerce que très rarement aux urnes. La pression, sous tous ses aspects, s'exerce dans les coulisses. Comment la Commission pourra-t-elle observer si le plébiscite est libre ou non? Il existe mille et un moyens de faire pression, par des menaces ou autrement, pour forcer le peuple à voter d'une façon ou d'une autre. Comment une commission qui ne serait là que pour observer ou pour surveiller le déroulement des opérations de vote pourrait-elle juger de la force de cette pression? Maintes et maintes fois les fonctionnaires subalternes font jouer les tyrannies mes-

officials are brought into operation. The man there in the rural areas—the head constable, the revenue officer, and so on—has been telling the people, under orders: "You have to vote this way; otherwise I shall have to know the reason why." That is the kind of pressure that has to be excluded. What will the United Nations observers be able to do in that direction? Even if they are able to observe something of the kind which is objectionable, what would be the remedy? We are told that they can be present as observers and can even supervise—provided there is no exercise of executive authority. Very well, they report that in their opinion pressure was brought to bear and that, therefore, it was not a free plebiscite. Another plebiscite would be held, a similar report would be made, and there might be yet another plebiscite. Having regard to the circumstances of this particular case, what is the remedy if these people are merely observers?

Given the kind of people that the inhabitants of Kashmir are, it would be enough to invite attention to the opinion of an ex-administrator of Kashmir, Sir Albion Bannerjee, with which I am sure the leader of the Indian delegation would not disagree since he was one of the most eminent Prime Ministers of Kashmir over a number of years, and did his best while he was there, under the limitations which operated upon him, to administer the State fairly and equitably. Sir Albion Bannerjee has said:

"Jammu and Kashmir State is labouring under many disadvantages, with a large Mohammedan population absolutely illiterate, labouring under poverty and very low economic conditions of living in the villages, and practically governed like dumb, driven cattle. There is no touch between the Government and the people, no suitable opportunity for representing grievances, and the administrative machinery itself requires overhauling from top to bottom to bring it up to modern conditions of efficiency. It has at present little or no sympathy with the people's wants and grievances. There is hardly any public opinion in the State. As regards the press, it is practically non-existent, with the result that the Government is not benefited to the extent that it should be by the impact of healthy criticism."

It is only fair to add that since that was written, an opportunity has been afforded for the ventilation of grievances in the few and far-between sittings of the legislature—so long as the deputies are not behind prison bars for boldly giving expression to their views. There is also a certain amount of press. That is the kind of population for which conditions of a free and fair plebiscite have to be established.

I should now like to draw attention to some observations made by the representative of China in this connexion during the 243rd meeting. He stated that the proposal to set up an impartial interim administration might place the Government of India in great constitutional difficulty. He then went on to say: "I am not sure that the Central Government at New Delhi has the right to order a change of government in one of its federal States." The representative of China then added: "We are interested in the impartiality of the plebiscite. We should do all we can to see to it that the plebiscite will be really free and impartial."

quines et les menaces. Dans les campagnes, le chef de la police, le receveur du fisc, etc., agissant par ordre, disent au peuple: « Voilà comment vous allez voter; autrement vous aurez affaire à moi. » Voilà le genre de pression qu'il faut empêcher. Que pourraient faire les observateurs de l'Organisation des Nations Unies à ce sujet? Même s'ils pouvaient reconnaître des fraudes de ce genre, quel remède pourraient-ils y apporter? On nous dit qu'ils pourraient examiner et même surveiller, à condition qu'ils ne puissent exercer aucun pouvoir exécutif. Ils pourront donc faire un rapport indiquant qu'à leur sens il y a eu pression et que, par conséquent, le plébiscite n'était pas libre. Un autre plébiscite aura lieu, un autre rapport du même genre sera fait, et il n'y a pas de raison pour qu'il n'y ait pas un autre plébiscite. Étant donné les circonstances particulières de cette affaire, quel remède pourraient-ils apporter en simple qualité d'observateurs?

Étant donné les caractéristiques de la population du Cachemire, il suffira d'attirer l'attention du Conseil sur l'opinion d'un ancien administrateur du Cachemire, Sir Albion Bannerjee. Je suis certain que le Chef de la délégation de l'Inde ne sera pas en désaccord avec lui, car il a été un des Premiers Ministres les plus éminents du Cachemire pendant de nombreuses années, et pendant ce temps il a fait de son mieux, dans les limites qui lui étaient permises, pour administrer cet État d'une façon juste et équitable. Sir Albion Bannerjee a déclaré:

« L'État de Jammu et Cachemire souffre de nombreux désavantages. Son importante population musulmane, absolument illettrée, végète dans la pauvreté, et les conditions de vie dans les villages sont des plus mauvaises. Elle est gouvernée pratiquement comme du bétail. Il n'y a aucun contact entre le Gouvernement et le peuple, qui n'a aucune occasion de faire connaître ses griefs, et le mécanisme administratif a besoin d'une révision complète du haut en bas pour le moderniser et assurer son bon fonctionnement. L'administration est sourde aux griefs et aux besoins du peuple. Il n'y a pour ainsi dire pas d'opinion publique dans l'État. Il n'y a pratiquement pas de presse, et par suite, le Gouvernement ne peut pas bénéficier comme il le devrait des effets d'une saine critique. »

Il est juste d'ajouter que, depuis que ceci a été écrit, on a accordé au peuple la possibilité de faire connaître ses griefs pendant les quelques rares sessions de l'Assemblée législative—pour autant que les députés ne sont pas emprisonnés pour avoir exprimé leurs vues trop librement. Il y a également quelques journaux. Voilà la population pour laquelle il faudrait créer les conditions qu'exige un plébiscite impartial et libre.

J'aimerais maintenant attirer l'attention du Conseil sur quelques observations faites par le représentant de la Chine à ce sujet, à la 243^e séance du Conseil. Il a déclaré que la proposition tendant à créer une administration provisoire impartiale pourrait mettre le Gouvernement de l'Inde dans une situation très difficile du point de vue constitutionnel. Il a ajouté: « Je ne suis pas sûr que le Gouvernement central de New-Delhi ait le droit d'ordonner un changement de gouvernement dans l'un de ses États fédérés. » Le représentant de la Chine a également déclaré: « C'est à l'impartialité du plébiscite que nous tenons. Nous devrions faire tout ce qui est en notre pouvoir pour veiller à ce que le plébiscite soit vraiment libre et impartial. »

That is the principle involved, and whatever that requires as an essential condition, no doubt must be put into effect.

I should like to make a few observations on the constitutional aspect of the matter, though it was adequately and brilliantly dealt with the other day by the representative of the United States [240th meeting]. However, the question was raised on behalf of the Indian delegation also and was stressed by Sheikh Mohammad Abdullah [241st meeting]. I might first explain, with reference to the apprehension expressed by the representative of China, that the Department of Education and the Department of Health, for instance, need not be interfered with, and that the administration should be controlled only to the extent which might be necessary in order to hold a free plebiscite. The representative of China stated, "... I feel that it is well for us to concentrate on those instruments of government which have to do with the plebiscite and to leave the other part alone" [243rd meeting].

That is true enough. Nobody has asked for any unnecessary interference with the machinery of administration. The machinery of administration can go on functioning normally, except only to the extent and only during the time that it may be necessary to control it, or to issue directives to it in order to secure the essential conditions for a free and fair plebiscite.

With regard to the constitutional objection raised, the reply has been furnished by the Government of India itself. Here, it has been solemnly stated that this plebiscite is the business of the Maharaja; the Government of India cannot interfere with it. To start with, that is an untenable proposition. It is not the business of the Maharaja—at least not the business of the Maharaja alone. The Maharaja has agreed, as part of the scheme for accession, that in order to decide, the people's will with regard to accession, shall be properly recorded; and the Government of India has agreed that the plebiscite shall be free and impartial and should be undertaken by the United Nations. If the United Nations can only undertake it—their own guarantee in that case will be involved—under certain essential conditions of impartiality and fairness (and that is not really a question for the Maharaja) it is useless to contend that you are willing to concede a remedy but you are not willing to concede the conditions under which that remedy can alone be applied. It is tantamount to saying: "A free and fair plebiscite we concede, but conditions under which alone a free and fair plebiscite can be held, we do not concede."

As I have said, the reply has come from the Government of India itself. Here it was said that there can be no interference with the domestic affairs of a State. Now the maintenance of law and order inside a State—in normal times at least—is the business of a State. The investigation of an offence is much more the business of a State.

Here are two items of news which have come from India only recently—one this morning. The first, dated 7 February, is taken from the *New York Times* of 8 February and is headed "India takes over Princely Regime." The sub-title is "Maharaja, Premier to be kept out of Alwar State while Gandhi Inquiry goes on."

Là est le principe en jeu, et il faut réaliser les conditions fondamentales qu'exige ce principe, quelles qu'elles soient.

Je voudrais présenter quelques remarques sur le point de vue constitutionnel de la question, bien que ce point de vue ait déjà été traité de façon très brillante l'autre jour par le représentant des États-Unis [240^e séance]. Cependant, la question a également été soulevée par la délégation de l'Inde et développée par le cheik Mohammad Abdullah [241^e séance]. En premier lieu, je désire indiquer, en ce qui concerne les appréhensions exprimées par le représentant de la Chine, que l'on n'a pas à intervenir dans le Ministère de l'éducation et celui de la santé, par exemple, et que l'administration devrait faire l'objet d'un contrôle uniquement dans la mesure strictement nécessaire pour tenir un plébiscite libre. Le représentant de la Chine a déclaré: « ... Je crois qu'il convient que nous nous occupions uniquement des organes gouvernementaux qui ont un rapport direct avec le plébiscite et que nous ignorions les autres » [243^e séance].

Cela est parfaitement juste. Personne n'a demandé que l'on intervienne sans raison dans le mécanisme de l'administration. Celui-ci pourrait très bien fonctionner normalement, sauf dans la mesure et pendant la période où il pourrait être nécessaire de le contrôler ou de lui imposer des directives afin d'assurer les conditions essentielles d'un plébiscite libre et impartial.

En ce qui concerne les objections d'ordre constitutionnel qui ont été soulevées, la réponse a été donnée par le Gouvernement de l'Inde lui-même. On a déclaré solennellement ici même que ce plébiscite regarde le Maharadjah, et que le Gouvernement de l'Inde ne peut intervenir. Pour commencer, cette position est intenable. Ce n'est pas l'affaire du Maharadjah, ou en tout cas ce n'est pas son affaire à lui tout seul. Le Maharadjah a accepté, dans le plan de rattachement, que la volonté du peuple au sujet du rattachement soit dûment consultée; et le Gouvernement de l'Inde a accepté qu'un plébiscite libre et impartial ait lieu et qu'il soit entrepris par l'Organisation des Nations Unies. Si l'Organisation des Nations Unies ne peut mettre sur pied le plébiscite — et par là même s'en porter garante — que sous réserve de voir réunies certaines conditions de justice et d'impartialité (et ceci n'a rien à voir avec le Maharadjah), il est inutile de prétendre que l'on est prêt à accepter un remède, mais que l'on n'accepte pas les conditions indispensables à l'application de ce remède. Cela revient à dire: « Nous acceptons un plébiscite juste et libre, mais nous n'acceptons pas les conditions indispensables pour qu'un tel plébiscite ait lieu. »

Comme je l'ai dit, la réponse est venue du Gouvernement de l'Inde lui-même. On nous a dit ici même qu'il était impossible d'intervenir dans les affaires intérieures d'un État. Or, le maintien de l'ordre dans un État — en temps normal tout au moins — regarde certainement l'État. C'est encore plus l'affaire de l'État d'enquêter sur un crime.

Voici deux articles où l'on relate des nouvelles reçues de l'Inde. Ils sont récents, l'un est de ce matin. Le premier, daté du 7 février, est tiré du *New York Times* du 8 février et est intitulé « L'Inde assume le Gouvernement d'un État princier » et en sous-titre « Le Maharadjah et le Premier Ministre sont priés de quitter l'État d'Alwar pendant l'enquête au sujet de l'assassinat de Gandhi. »

The news item states: "The investigation of the assassination of Mohandas K. Gandhi began reaching into high places today.

"The Government of India suppressed the administration of the Princely State of Alwar and called its Prince and Prime Minister to a hearing.

"The Sikh Prince"—this has subsequently been corrected; though the name sounds like a Sikh name, the Prince is not a Sikh but a Rajput—"Maharaja Tej Singhji, and the Alwar Prime Minister, Dr. N. B. Khare, already were in New Delhi and were ordered to stay there for at least a month while the investigation proceeded.

"An announcement said that this drastic step was necessary to pursue without any obstruction an investigation into the administration's alleged 'support or connivance' in activities of the outlawed R.S.S.¹, and 'its possible complicity in the assassination of Mahatma Gandhi and other serious crimes.'

"The Government of India took over rule of the State of one million persons and named C. S. Venkatachar, Regional Commissioner of Indore, as temporary administrator." Then there are further particulars with regard to the Maharaja in the State. Here is one case. It is a case of investigation into a crime. The whole world has been horrified at that particular crime. The victim was an august person, greatly beloved and revered, but to the constitutional doctrine, the personality of the victim makes no difference. It is an investigation into a crime, into an offence of murder and its ramifications. In order to secure what is said with reference to a free investigation into a crime, the Maharaja and the Prime Minister are sent to New Delhi. They are told to stay put: "You cannot go back to your State." The administration is taken over; the Maharaja's administration is suppressed. The Government of India appoints its own administrator, "until," it says, "the investigation is completed."

In question of principle, what comparison is there between the investigation of an offence and the holding of an international act—the plebiscite—to determine whether a State is to accede to one Dominion, a Member of the United Nations, or to another Dominion, another Member of the United Nations? What comparison is there between the two? How much more essential is it not that conditions of a free and fair plebiscite should be established than it is—even keeping out of consideration for the moment the personality and the status of the victim—that a single private offence should be properly investigated?

If this last justifies the suppression of a State administration and is not unconstitutional and illegal, with what force—or with what plausibility, even—can it be argued that it is unconstitutional and beyond the powers of the Government of India to suggest to the Maharaja, after he has agreed that the plebiscite should be undertaken by the United Nations, that for the purpose of, and temporarily until, the plebiscite is determined, the administration shall be neutral? That is one instance.

Here is another report which appears in today's edition of the *New York Times*. The heading is: "India again assumes control of a Maharaja's

Voici l'article: « L'enquête sur l'assassinat de Mohandas K. Gandhi s'étend aujourd'hui à des personnalités haut placées.

« Le Gouvernement de l'Inde a mis fin à l'administration de l'État princier d'Alwar et a invité le Prince et le Premier Ministre à déposer.

« Le Prince sikh — ceci a été corrigé par la suite, car, malgré la consonance de son nom, le Prince n'est pas un Sikh mais un Radjpoute — le Maharadjah Tej Singhji et le Premier Ministre d'Alwar, M. N. B. Khare se trouvaient déjà à New-Delhi et ont reçu l'ordre d'y rester encore au moins un mois, pendant la durée de l'enquête.

« On a annoncé que cette mesure draconienne était nécessaire pour pouvoir mener librement une enquête sur le rôle du Gouvernement accusé d'avoir « participé » à l'activité de l'organisation illégale RSS¹ ou de l'avoir « soutenue », ainsi que « sur sa complicité possible dans l'assassinat du Mahatma Gandhi et autres crimes très graves. »

« Le Gouvernement de l'Inde a assumé le Gouvernement de cet État, qui a une population d'un million d'habitants, et il nommé comme administrateur intérimaire M. C. S. Venkatachar, commissaire régional de l'État d'Indore. » L'article donne d'autres détails au sujet du Maharadjah. Voici donc un cas. Une enquête est faite au sujet d'un crime. Ce crime a rempli d'horreur le monde entier. La victime était un personnage auguste, profondément aimé et respecté, mais au point de vue constitutionnel la personnalité de la victime n'intervient pas. Il s'agit d'une enquête sur un crime, sur un assassinat et ses ramifications. Afin que cette enquête puisse être, comme on le dit, librement menée, le Maharadjah et le Premier Ministre sont envoyés à New-Delhi. On leur dit d'y rester: « Vous ne pouvez pas rentrer dans votre État. » Le Gouvernement du Maharadjah est supprimé et assumé par d'autres pouvoirs. Le Gouvernement de l'Inde nomme son propre administrateur, « jusqu'à ce que l'enquête soit terminée ».

Au point de vue des principes, quelle comparaison peut-on faire entre l'enquête sur un crime et l'organisation d'un plébiscite, acte international, afin de déterminer si un État doit se rattacher à un Dominion, Membre de l'Organisation des Nations Unies, ou à un autre Dominion, également Membre des Nations Unies? Quelle comparaison peut-on faire? Il est infiniment plus important que soient réalisées les conditions permettant d'organiser un libre plébiscite que de faire une enquête convenable sur un crime commis contre un particulier, quels que soient la personnalité et le rang de la victime.

Si ce crime peut justifier la suppression de l'administration d'un État et si cela peut être considéré comme légal et constitutionnel, comment pourrait-on légitimement prétendre que le Gouvernement de l'Inde ne pourrait pas légalement et constitutionnellement suggérer au Maharadjah — qui a déjà accepté que le plébiscite ait lieu sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies — que l'administration soit temporairement neutre en ce qui concerne le crime et jusqu'à ce que les résultats en soient connus? Voilà un cas significatif.

Voici maintenant un autre article paru dans le *New York Times* d'aujourd'hui sous le titre suivant: « L'Inde prend en mains le Gouvernement

¹ Rashtriya Swayam Sewak Sangh.

¹ Rashtriya Swayam Sewak Sangh.

Administration." The sub-title is: "Princely State of Bharatpur placed under Dominion's authority while check on violent groups is made." The news item is dated 10 February, and it emanates from New Delhi. It reads as follows:

"The Indian Government moved in today on still another Princely State—Bharatpur—in the purge of communal activities following the assassination of Mohandas K. Gandhi.

"Bharatpur, like Alwar, which was taken over by the Dominion Government last Saturday, was notorious for atrocities committed against the Moslems in the upheavals following the division of India into two independent Dominions on religious lines.

"The Maharaja of Bharatpur, Lieutenant Colonel His Highness Shri Brijendra Sawai, was required to turn his State over to an administrator appointed by the Indian Government. However, unlike the Maharaja of Alwar, he was not required to remain out of the State until the clearing of his administration.

"The Maharaja's Government is accused of complicity in the activities of the *Rashtriya Swayam Sewak Sangh*, Hindu extremist semi-military organization outlawed by the Indian Government after Mr. Gandhi's death. The Maharaja said that he was 'shocked' at the evidence presented and agreed to give 'fullest cooperation' to the new administrator and police chief to be appointed by India."

Then there are certain particulars with regard to the State, after which the report contains the following language:

"The Maharaja is resigned to the growing view here that the institution of the ruling Princes is on the way out.

"In fact, he professes to believe that the Maharajas 'have no place in free India' and is willing to join in a movement for merging the Princely States with the provinces."

After having assumed in that manner the administration of these two States, it is the idlest pretence to contend that it would be against constitutional principles if the Government of India agreed to the establishment of conditions which alone could guarantee a free and fair plebiscite.

Towards the end of the statement which he made at the 243rd meeting of the Security Council, the representative of India said: "Therefore, in dealing with questions of such a leisurely character,"—this question, according to him, is of a leisurely character—"there is no harm at all—and, in fact, there is everything to be gained,—by taking an adjournment and trying to solve those problems in the most satisfactory manner possible to both parties. That explains my request for an adjournment."

I wish to submit that these questions are not leisurely; the questions are of the gravest urgency, as has repeatedly been urged by us throughout and, until yesterday, by the delegation of India. They are the very core of the matter. They alone can settle these problems; they alone can help to bring about peace.

The representative of India drew attention to the battle that had taken place at Naoshera.

d'un autre Maharadjah.» Et en sous-titre: «L'État princier de Bharatpour est placé sous l'autorité du Dominion pendant qu'une enquête est effectuée sur les groupes extrémistes.» L'article est daté de New-Delhi, 10 février. En voici le texte:

«Le Gouvernement de l'Inde a pris aujourd'hui possession d'un autre État princier, le Bharatpour afin de mettre fin à certaines menées des groupes religieux ayant suivi l'assassinat de Mohandas K. Gandhi.

«Le Bharatpour, comme l'État d'Alwar, dont l'administration est depuis samedi assumée par le Gouvernement de l'Inde, était connu pour les atrocités qui y ont été commises contre les musulmans pendant les troubles qui suivirent la division de l'Inde en Dominions indépendants, suivant la religion des habitants.»

«Le Maharadjah de Bharatpour, Son Altesse le lieutenant colonel Shri Brijendra Sawai, a été invité à remettre le pouvoir à un administrateur nommé par le Gouvernement de l'Inde. Cependant, il n'a pas été prié, comme le Maharadjah d'Alwar, de rester hors de l'État jusqu'à ce que la non-culpabilité de son administration ait été reconnue.

«Le Gouvernement du Maharadjah est accusé de complicité avec la *Rashtriya Swayam Sewak Sangh*, organisation paramilitaire d'extrémistes hindous, déclarée hors la loi par le Gouvernement de l'Inde après la mort de M. Gandhi. Le Maharadjah a déclaré que les preuves qui lui furent présentées l'avaient profondément «bouleversé» et qu'il était prêt à accorder «tout son appui» au nouvel administrateur et au nouveau chef de police que nommerait le Gouvernement de l'Inde.»

Après quelques détails au sujet de l'État, l'article continue:

«Le Maharadjah se rend à l'opinion de plus en plus générale que le régime des principautés est appelé à disparaître.

«En fait, il prétend que les maharadjahs «n'ont plus leur place dans l'Inde libre», et il est prêt à se joindre à un mouvement destiné à réunir les États princiers aux provinces.»

Après avoir assumé de cette manière l'administration de ces deux États, le Gouvernement de l'Inde ne saurait prétendre qu'il violerait les principes constitutionnels s'il acceptait de créer les conditions qui seules peuvent garantir un plébiscite libre et équitable.

A la fin de la déclaration qu'il a faite à la 243^e séance du Conseil de sécurité, le représentant de l'Inde a dit: «Pour étudier des questions aussi peu urgentes — car d'après lui cette question n'est pas urgente — il n'y a donc aucun inconvénient, et il y a, en fait, tout à gagner, à ajourner nos travaux et à essayer de résoudre ces problèmes de la manière la plus satisfaisante possible pour les deux parties. Voilà l'explication de ma demande d'ajournement.»

Je tiens à souligner que ces questions ne sauraient être traitées à loisir. Elles présentent un caractère d'urgence des plus graves, comme nous l'avons toujours dit et comme l'a dit jusqu'ici la délégation de l'Inde. Elles constituent le nœud même du problème, et elles seules peuvent nous permettre de résoudre ce problème et par conséquent de rétablir la paix.

Le représentant de l'Inde a attiré notre attention sur la bataille qui s'est déroulée à Naoshera. Il

He described it as another raid. I shall not enter into an argument on that aspect of it. It could not have been a raid. There have been battles in that area over several weeks by forces of the *Azad Kashmir Government*, as part of the war that is going on between the *Azad Kashmir Government* and the forces of the Dominion of India in that part of the country.

However, it is claimed that great slaughter took place. Well, the slaughter of human beings is the slaughter of human beings, and the earlier an end is put to it, the better for the peace and the credit of all concerned. These are not leisurely questions; these are questions as grave as death, and they must be settled at the earliest possible opportunity.

With regard to the draft resolution that was circulated by the President to the two delegations [document S/667], I have one or two brief observations to make. I may state that we intimated to the President that, so far as we were concerned, although we took exception to the language of certain clauses as drafted, we were willing to accept the principle of the draft resolution in order to help forward a solution. The head of the Indian delegation has complained that sub-paragraphs (a) and (b) following alternative B of part 4 do not go far enough. Sub-paragraph (a) reads: "Acts of violence and hostility must end." Sub-paragraph (b) reads: "The withdrawal and continued exclusion of all irregular forces and armed individuals who have entered Jammu and Kashmir from outside must be brought about, each party using to that end all the influence at its disposal."

How far do these sub-paragraphs go? They go to this extent: that there must be a cessation of violence and hostility, a withdrawal of armed people who have come in from the outside, and measures must be taken to keep them out. The rest is a question of detail, and if the details or the methods by which this is to be brought about have to be expressed more specifically, I venture to submit to the members of the Security Council that they will not find the Pakistan delegation unhelpful in that respect.

As to sub-paragraph (c) following alternative B of part 4, the objection of the representative of India was that they could not contemplate sharing with Pakistan the responsibility for the restoration of law and order in Kashmir. In that connexion, he apostrophized Pakistan at length.

I do desire to explain that Pakistan is anxious and keen that the armed forces of India should withdraw from Kashmir. It is obvious that, for the restoration of peaceful conditions, India must withdraw the troops that have been fighting with the population and that have been guilty of all sorts of atrocities—denied by the representatives of the Government of India, but asserted with persistence by the *Azad Kashmir Government*. So long as they are present, it is useless to expect the restoration of normal peaceful relations. As I have explained, this also has a vital bearing on the freedom of the plebiscite.

We are not anxious that Pakistan troops should necessarily go into the State. Somehow, the representative of India seemed to think—or at least I felt that he thought, both in his conversation

en a parlé comme d'une simple incursion. Je ne discuterai pas cette opinion. Il ne pouvait s'agir d'une simple incursion. Voilà déjà plusieurs semaines qu'il y a des batailles dans cette région. Elles font partie des hostilités générales entre les forces du Gouvernement du Cachemire *azad* et celles du Dominion de l'Inde.

Quoi qu'il en soit, on nous affirme que des massacres se sont produits sur une grande échelle. Eh bien, le massacre d'êtres humains est une chose effroyable, et, plus tôt on y mettra fin, mieux cela vaudra pour tous les intéressés ainsi que pour la paix. Ce ne sont point là des questions que l'on peut traiter à loisir; ce sont des problèmes graves de vie et de mort qui doivent être résolus au plus tôt.

En ce qui concerne le projet de résolution qui a été communiqué aux deux délégations par le Président [document S/667], j'aimerais présenter une ou deux brèves observations. Nous avons fait savoir au Président que, pour notre part et bien que la rédaction de certaines clauses ne nous donne pas satisfaction, nous étions disposés à accepter les principes de ce projet de résolution afin d'aboutir plus rapidement à une solution. Le Chef de la délégation de l'Inde s'est plaint du fait que les alinéas a et b du paragraphe 4, variante B, n'allaient pas assez loin. L'alinéa a déclare: « Les actes de violence et d'hostilité devront prendre fin ». L'alinéa b déclare: « Usant à cette fin de toute l'influence dont elle dispose, chaque partie prendra des mesures en vue du retrait et de l'interdiction permanente de séjour de toutes les forces irrégulières et de tous les individus armés qui ont pénétré dans l'État de Jammu et Cachemire. »

Jusqu'où vont les dispositions de ces alinéas? D'après ces textes, les actes de violence et d'hostilité doivent cesser, les individus armés qui sont venus de l'extérieur doivent se retirer, et des mesures doivent être prises pour les empêcher de revenir. Le reste est une question de détail, et s'il faut formuler avec plus de précision les méthodes susceptibles d'aboutir à ces résultats, je puis assurer les membres du Conseil de sécurité que la délégation du Pakistan s'emploiera à faciliter cette tâche.

Le représentant de l'Inde a fait remarquer au sujet de l'alinéa c du paragraphe 4 qui suit la variante B que son pays ne peut admettre la possibilité de partager avec le Pakistan la responsabilité du rétablissement de l'ordre dans le Cachemire. Il s'en est même pris longuement au Pakistan à ce sujet.

Je tiens à déclarer que le Pakistan est très désireux de voir les forces armées de l'Inde se retirer du Cachemire. Pour que les conditions de paix puissent être rétablies, il est évident que l'Inde doit retirer les troupes qui se sont battues avec les populations et se sont rendues coupables de toutes sortes d'atrocités — niées par le représentant du Gouvernement de l'Inde, mais affirmées à plusieurs reprises par le Gouvernement du Cachemire *azad*. Tant que ces troupes seront présentes, il sera vain d'espérer le rétablissement de relations pacifiques et normales. Comme je l'ai déjà démontré, ceci a également un rapport très étroit avec la liberté du plébiscite.

Nous ne tenons pas à voir nécessairement les troupes du Pakistan entrer dans le Cachemire. Il semble que le représentant de l'Inde ait cru — ou du moins c'est l'impression qu'il m'a

with the President on 6 February and when he was speaking yesterday—that this was some sort of manoeuvre for Pakistan to get its troops inside Kashmir. Pakistan is not anxious about that; what it is anxious about is to secure a withdrawal of the Indian armed forces.

Then the question arises: If it is necessary to maintain a certain amount of armed force in Kashmir for the preservation of law and order, what is the device to which recourse shall be had for that purpose? Our suggestion is an international force. It will be said, "Well, there is no international force in existence. The problem is urgent. An international force cannot be brought into existence by saying 'Presto!'" Very good, then, let us have British forces, Dominion forces—let us say Commonwealth forces—or any force that will be neutral. But, having regard to the urgency of the problem, if any of these suggestions should prove impracticable, Pakistan is willing to share the responsibility and to make its troops available. That is only a demand of necessity. We are not anxious to do so; as a matter of fact, we are anxious to keep out, as we want everything to be done not only under the observation of the Security Council, but also under the authority, the direction, the supervision and the arrangements of the Security Council. If the Security Council can think of anything that will establish free, impartial and peaceful conditions without bringing in Indian troops and Pakistani troops, we shall welcome it. If it thinks this is the only way it can be done, we shall be prepared to share the responsibility.

With regard to the withdrawal of forces, I have dealt with the objection of the representative of India.

With regard to paragraph (e) of the draft resolution circulated by the President, I do not think either side would have any observation to make. We both desire that the points set out therein should be accomplished.

The Security Council's attention must be drawn to this factor: there has been a good deal of massacre of the Muslim population. We have the percentages of the population at the last census available to us, and with regard to areas where massacres on a large scale may have been indulged in, some sort of remedial measures with regard to ascertaining the result of the plebiscite will have to be devised. But that is a matter of detail.

With regard to paragraphs (f) and (g), we have no observations to make. But on that subject, too, we are prepared to accept such suggestions on detail, with a view to securing conditions essential to the holding of a free and fair plebiscite, subject to any other suggestions that we may have to make or any modifications that we may have to suggest.

With regard to the question of adjournment itself, that again, of course, is a matter for the Security Council, but it will appreciate that this request on the part of the Indian delegation does place the Pakistan delegation and the Pakistan Government in a position of great embarrassment. We do not know where we stand. The Indian delegation knows what is in its mind; we know only so far as it has chosen to disclose its plans to the Security Council. Therefore, we are not able

donnée, aussi bien pendant ses conversations avec le Président le 6 février, que quand il a pris la parole hier — qu'il y ait une manoeuvre de la part du Pakistan pour faire entrer ses troupes dans le Cachemire. En fait, ce n'est pas ce que nous désirons, nous désirons obtenir le retrait des troupes de l'Inde.

La question suivante se pose alors: S'il est nécessaire de garder un certain nombre de troupes dans le Cachemire pour maintenir l'ordre et la légalité, que peut-on faire? En ce qui nous concerne, nous sommes en faveur d'une force internationale. On nous répondra qu'il n'existe pas de force internationale. Le problème est urgent, et il est impossible de créer une force internationale par une simple formule magique. Soit, mais faisons alors appel à des troupes britanniques, à des troupes des Dominions — disons à des troupes du Commonwealth ou aux forces d'un pays neutre quelconque. Et si, étant donné l'urgence du problème, il était impossible d'appliquer l'une quelconque de ces solutions, le Pakistan serait disposé à prendre sa part de responsabilité et à offrir ses troupes. Nous ne le ferions que contraints par la nécessité. Nous ne le désirons pas; en fait, nous désirons rester en dehors du Cachemire car nous désirons non seulement que tout se fasse sous la surveillance du Conseil de sécurité, mais également que le Conseil décide, dirige, contrôle et mette en œuvre toutes les mesures qui s'imposent. Si le Conseil peut découvrir une solution susceptible de réaliser les conditions de liberté, de paix et d'impartialité voulues, sans l'intervention des troupes de l'Inde et du Pakistan, nous en serons très heureux. Si, d'autre part, le Conseil estime que l'intervention de ces troupes est indispensable, nous sommes prêts à prendre notre part de cette responsabilité.

En ce qui concerne le retrait des forces armées, j'ai déjà discuté les objections du représentant de l'Inde.

Au sujet de l'alinéa e du projet de résolution communiqué par le Président, je ne pense pas qu'il puisse provoquer aucune objection de la part des deux parties. Toutes deux désirent en voir les dispositions appliquées.

Il existe un facteur sur lequel il est nécessaire d'attirer l'attention du Conseil de sécurité: la population musulmane a été massacrée sur une grande échelle. Nous avons les pourcentages de la population d'après le dernier recensement, et, dans les régions où il y a eu des massacres sur une grande échelle, il faudra prendre des mesures pour en compenser les effets sur le plébiscite. Mais il s'agit là d'une question de détail.

Nous n'avons rien à dire au sujet des alinéas f et g, mais, là aussi, nous sommes prêts à accepter toute suggestion sur les points de détail afin de réaliser les conditions indispensables à un plébiscite libre et impartial, sous réserve de toute autre proposition que nous pourrions juger devoir faire ou de toute autre modification que nous pourrions avoir à suggérer.

En ce qui concerne la question de l'ajournement proprement dit, c'est évidemment au Conseil de sécurité qu'il appartient de prendre une décision. Mais le Conseil comprendra que cette demande de la délégation de l'Inde met la délégation du Pakistan et le Gouvernement du Pakistan dans une situation extrêmement embarrassante. Nous ne savons pas où nous en sommes. La délégation de l'Inde a son idée, mais nous ne connaissons que ce qu'elle a bien voulu révéler

to make any arrangements or adjustments on our side. If we knew the whole background, consultations with our own Government might become necessary. As it is, it may be necessary for me to arrange to have some member of my delegation fly back to Karachi to hold consultations over this new development that has arisen. But it does place us in a position of deep embarrassment. Apart from that—embarrassments can be overcome—it holds up the progress of the Security Council's proceedings with regard to this very urgent and grave matter. Therefore, if an adjournment there must be, I respectfully submit that the Security Council should keep it to a minimum period, subject to all the other safeguards that have been suggested which relate to procedure, upon which I need not dwell.

I must draw attention to one other aspect of the matter which has not been brought up for the consideration of the Security Council in this connexion: the documents which we submitted on 15 January [document S/646] raised other questions besides Kashmir before the Security Council. Those questions were raised and set out at some length in the letter addressed by us to the Prime Minister of India on 30 December 1947. Later they were set out in some detail in the three documents that we submitted here on 15 January. Next, I drew attention to at least one of them in my letter to the President, dated 20 January 1948 [document S/655]. When that letter was included in the provisional agenda, there was a certain amount of debate as to what procedure should be adopted with regard to those matters, and it was agreed that those matters would be considered immediately after the Kashmir matter; that they should be on the agenda but that, as a matter of chronology, the Security Council, being occupied with the discussion of the Kashmir matter, would proceed to consider those other matters after the Kashmir matter was concluded.

Now we are faced with a proposal for deferment of the Kashmir matter. What about those other matters? It was represented on behalf of the Indian delegation when this debate took place—I believe about 22 January [231st meeting]—that it was in communication with its Government and had asked for instructions which it hoped to receive in the course of the following few days, and that it would then be ready to deal with these matters. It thought that once the Kashmir matter was out of the way, it might even be able to persuade the Security Council that no specific action was necessary on those matters, or that, at any rate, they could be easily and speedily resolved. Now a new factor has arisen: a request for deferment of this matter by the Indian delegation.

Our complaint relates to Junagadh, to the factors relating to genocide, and to the implementation of certain agreements between the two Dominions. With regard to genocide, I need not say much this morning, except to draw the attention of the Security Council to various news items, which I shall not read but which have, since the great tragedy of Mr. Gandhi's death, come out with great frequency from India, to the effect that the communal situation is likely to deteriorate very rapidly, and that the Muslims, now that the great leader who had latterly devoted himself to securing conditions of peace and security for

de ses plans au Conseil de sécurité. Nous ne sommes donc pas en mesure de prendre aucune disposition. Si nous connaissions tous les éléments, il se pourrait que nous eussions à consulter notre Gouvernement. Telles que les choses se présentent, il sera peut-être nécessaire qu'un membre de ma délégation prenne l'avion pour Karachi afin de discuter cette nouvelle situation. Mais cela nous place dans une position particulièrement gênante. Pourtant ce n'est pas le plus grave: Ce qui est plus grave, c'est que le Conseil de sécurité est arrêté dans ses travaux sur cette question si urgente et si grave. Par conséquent, s'il doit y avoir ajournement, je me permettrai d'exprimer au Conseil de sécurité l'espoir que l'ajournement soit aussi court que possible, sans préjudice des autres réserves que nous avons faites hier au sujet de la question de procédure et sur lesquelles je ne m'étendrai pas plus avant.

A cet égard, il me faut encore attirer votre attention sur un autre aspect de la question qui n'a pas été étudié par le Conseil de sécurité: le document que nous avons présenté le 15 janvier [document S/646] soulevait d'autres questions que celle du Cachemire. Elles ont été soulevées à nouveau et expliquées en détail dans la lettre que nous avons adressée au Premier Ministre de l'Inde, le 30 décembre 1947. Plus tard, nous les avons exposées à nouveau en détail dans les trois documents que nous avons soumis au Conseil le 15 janvier. J'ai ensuite attiré l'attention du Conseil sur un de ces points au moins dans la lettre que j'ai adressée au Président le 20 janvier [document S/655]. Lorsque cette lettre a été portée à l'ordre du jour provisoire, la procédure à adopter au sujet de ces questions a donné lieu à une certaine discussion, et on a décidé que ces questions seraient examinées aussitôt après l'étude de la question du Cachemire; elles devaient être placées à l'ordre du jour, mais le Conseil de sécurité étant occupé par la discussion de la question du Cachemire, il ne pourrait procéder à l'examen de ces autres questions qu'après la fin de cette discussion.

On nous propose maintenant d'ajourner la question du Cachemire. Que deviennent alors ces autres questions? Lors de cette discussion, je crois que c'était le 22 janvier [231^e séance], la délégation de l'Inde nous a fait savoir qu'elle était en communication avec son Gouvernement dont elle espérait recevoir des instructions dans les quelques jours qui suivraient, et qu'elle pensait pouvoir répondre alors à ces questions. La délégation de l'Inde estimait même qu'une fois la question du Cachemire réglée, elle serait à même de convaincre le Conseil de sécurité qu'il serait inutile de prendre des mesures spéciales sur ces questions, ou qu'en tout cas elles pourraient être résolues facilement et rapidement. Mais voici un nouveau facteur: la demande d'ajournement présentée par la délégation de l'Inde.

Les griefs que nous avons présentés ont trait au Junagadh, aux questions relatives au génocide et à la mise en œuvre de certains accords entre les deux Dominions. Je n'ai pas grand-chose à dire ce matin sur la question du génocide, je veux simplement attirer l'attention du Conseil de sécurité sur certaines nouvelles parues dans la presse, dont je ne donnerai pas lecture, mais qui arrivent de l'Inde, de façon répétée depuis la mort tragique de M. Gandhi. Ces nouvelles disent que les rapports entre les communautés religieuses sont susceptibles de devenir très rapidement tendus et que les musulmans, maintenant qu'a disparu

India was removed, might be subjected to a fresh wave of persecution and terror. As a matter of fact, individuals in the Government have been named in that connexion, but I do not wish to cite any names. However, the situation is much graver today from that point of view than it was when we raised these questions.

With regard to Junagadh, I think a few observations might give the Security Council some idea of what the question is. Junagadh acceded to Pakistan on 15 September 1947. It is a State in Kathiawar, about 4,000 square miles in area, and has a population of about 700,000 people. What is the case there? It is the reverse of Kashmir. The ruler is a Muslim; the large majority of the people are non-Muslims. A factor worth noting is that up until 15 September, not one single incident of any undesirable kind occurred in Junagadh. The accession took place peacefully, without any dispute.

As soon as the fact was announced that Junagadh was seeking to accede to Pakistan, the Government of India took objection to this on various grounds. It addressed its protests to us: that Junagadh was not physically contiguous to Pakistan; that its population was so predominantly non-Muslim that the accession of Junagadh to Pakistan was calculated to cause disruption in the integrity of India, by extending the influence and boundaries of Pakistan, and that it was an encroachment on India's sovereignty and territory and was inconsistent with friendly relations that should exist between the two Dominions; and it announced that, in any case, when this accession took place, India would refuse to recognize it.

Thereafter, a whole series of planned operations took place. A "Provisional Government" of Junagadh was set up in Bombay. In that connexion, I desire to draw the attention of the members of the Security Council to the view expressed by a very eminent constitutional authority in India—alas, no longer among us—the greatly revered father of one of the Indian representatives present here today, the late Sir Chimanlal H. Setalvad, whom I myself, as his eminent son knows, always held in great esteem and affection.

He sent two communications to the *Times of India* with regard to this matter. In the first communication, dated 3 October 1947, he said:

"Many of those who are enthusing over the activities of the so-called 'Provisional Government' of Junagadh do not seem to realize the dangerous consequences that are likely to follow from what is happening. The Junagadh Government has acted unwisely in acceding to Pakistan, ignoring geographical considerations and the wishes of its subjects, but that affords no justification for what is being done."

The PRESIDENT: Might I ask the representative of Pakistan to confine his remarks, so far as possible, to the question which is before the Security Council. The remarks he is now making, as I understand them, are directed to a further question on the agenda which, I can assure him, the Security Council will give him full opportunity to develop.

le grand apôtre qui avait récemment consacré ses efforts à créer dans l'Inde des conditions de paix et de sécurité, pourraient être victimes d'une nouvelle vague de persécution et de terreur. En fait, on a même cité à ce sujet le nom de personnalités gouvernementales que je ne veux pas répéter ici. Quoi qu'il en soit, la situation est beaucoup plus grave aujourd'hui qu'elle ne l'était quand nous avons soulevé ces questions.

En ce qui concerne le Junagadh, je pense que quelques explications pourraient donner une idée de la question au Conseil de sécurité. Le Junagadh s'est rattaché au Pakistan le 15 septembre 1947. C'est un État du Kathiawar, d'environ 10.000 kilomètres carrés de superficie avec une population d'environ 700.000 habitants. Le cas ici est l'inverse de celui du Cachemire. Le souverain est un musulman, tandis que la grande majorité de la population n'est pas musulmane. Un fait mérite d'être cité: jusqu'au 15 septembre, pas un seul incident regrettable d'aucune sorte ne s'est produit dans le Junagadh. Le rattachement a eu lieu d'une manière pacifique, sans aucun incident.

Dès que l'on a annoncé que le Junagadh désirait se rattacher au Pakistan, le Gouvernement de l'Inde s'y est opposé pour différentes raisons. Il nous a adressé ses protestations, déclarant que le Junagadh n'était pas contigu au Pakistan, qu'il y avait si peu de musulmans parmi les habitants que le rattachement du Junagadh au Pakistan avait pour but de porter atteinte à l'intégrité de l'Inde en étendant les frontières et l'influence du Pakistan, que c'était là une atteinte à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Inde et un geste incompatible avec le principe des relations amicales qui devraient exister entre les deux Dominions; il a annoncé que, de toute façon, l'Inde refuserait de reconnaître le rattachement, s'il avait lieu.

Ensuite, nous avons assisté à toute une série de manœuvres. Un « Gouvernement provisoire » du Junagadh a été créé à Bombay. A ce sujet, je voudrais attirer l'attention des membres du Conseil de sécurité sur l'opinion d'un juriste éminent de l'Inde, hélas décédé, qui était le père très respecté d'un des membres de la délégation de l'Inde ici présent. Je veux parler de Sir Chimanlal H. Setalvad, pour qui, son fils ne l'ignore pas, j'ai toujours eu la plus grande estime et la plus grande affection.

Il a adressé à ce sujet deux communications au *Times of India*. La première, datée du 3 octobre 1947, était rédigée comme suit:

« Beaucoup de ceux qui manifestent de l'enthousiasme au sujet des activités du soi-disant « Gouvernement provisoire » de Junagadh ne paraissent pas se rendre compte des conséquences dangereuses qui découleront probablement de ces événements. Le Gouvernement du Junagadh a agi imprudemment en se rattachant au Pakistan, sans tenir compte de la situation géographique du pays et des désirs de sa population, mais cela ne justifie aucunement ce que l'on fait actuellement ».

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je voudrais demander au représentant du Pakistan de limiter, dans toute la mesure du possible, ses observations à la question qui est actuellement examinée par le Conseil de sécurité. Il me semble, en effet, que les remarques qu'il vient de faire portent sur une autre question qui figure également à l'ordre du jour et sur laquelle je puis lui donner l'assurance que le Conseil de sécurité lui accordera toute latitude de s'exprimer plus tard.

Sir Mohammed ZAFRULLAH KHAN (Pakistan): In deference to what the President has just ruled, I shall, as soon as I finish this quotation, bring my whole speech to a conclusion.

Sir Chimanlal H. Setalvad went on to say:

"The 'Provisional Government' was formed and functioned for some days in Bombay with the avowed object of overthrowing by force the established Government in Junagadh. The Government of Bombay was, I venture to say, bound not to allow the 'Provisional Government' to start its hostile activities against a State which is at peace with the Government of Bombay and with the Government of India, who are at peace with Pakistan to which Junagadh had acceded. Their permitting this to be done amounts to an unfriendly and hostile act against Junagadh and Pakistan.

"The Government of India should not have allowed passage over its railways to a body proceeding to Rajkot with the proclaimed object of raising a volunteer army to overthrow the establishment of Junagadh.

"The Government of Rajkot should not have given asylum to a body that was raising an army to overthrow the Junagadh Government.

"It is most surprising that the Government of Rajkot should have tolerated the seizure by force of Junagadh State property within its territory.

"Legally and constitutionally, the Governments of Bombay and India and those of the Kathiawar States are bound to stop and prohibit all activities within their territories of the 'Provisional Government'. The consequences of their inaction would be very serious."

Then, in his letter of 3 November, Sir Chimanlal H. Setalvad said:

"The appeal made by you in your leader this morning for reason and common sense is very opportune. Recent unfortunate events have so frayed the nerves of those in the Governments of the two Dominions that indulgence in charges and counter-charges and attributing motives has become the order of the day and has widened the gulf between the two Dominions.

"It is hoped for the welfare of the whole country that reason and common sense will take the place of the present temper on both sides. Pandit Nehru in his broadcast has rightly asked the Pakistan Government how and why the invaders of Kashmir came across the Frontier Province or West Punjab, and how they came to be fully armed. He charges the Pakistan Government with violation of international law and an unfriendly act towards India. He alleges that the Pakistan Government was either too weak to prevent the invaders of Kashmir from marching across its territory or that it was willing that this should happen.

"Exactly the same poser can be put to the Indian Dominion with regard to Junagadh. The so-called 'Provisional Government' of Junagadh was openly formed in Bombay, and for days it proclaimed its intention of marching to Junagadh to overthrow the Junagadh Government as by law

Sir Mohammed ZAFRULLAH KHAN (Pakistan) (*traduit de l'anglais*): Je m'incline devant la décision du Président et, dès que j'aurai terminé ma citation, j'achèverai mon discours.

Je continue à citer les paroles de Sir Chimanlal H. Setalvad:

"Le « Gouvernement provisoire » fut créé à Bombay, où il a fonctionné pendant quelques jours, avec l'intention avouée de renverser par la force le Gouvernement constitué du Junagadh. Je me permets de dire que le Gouvernement de Bombay était dans l'obligation d'empêcher ce « Gouvernement provisoire » d'entreprendre sa campagne hostile contre un État qui est en paix avec le Gouvernement de Bombay et avec le Gouvernement de l'Inde, qui eux-mêmes sont en paix avec le Pakistan auquel le Junagadh s'est rattaché. Le fait de l'avoir permis représente un acte inamical et hostile à l'égard du Junagadh et du Pakistan.

"Le Gouvernement de l'Inde n'aurait pas dû accorder l'usage de ses voies ferrées à une mission se rendant à Rajkot avec l'intention avouée de recruter un corps de volontaires destiné à renverser le Gouvernement du Junagadh.

"Le Gouvernement de Rajkot n'aurait pas dû donner asile à une mission destinée à recruter une armée pour renverser le Gouvernement du Junagadh.

"Il est très surprenant que le Gouvernement de Rajkot ait pu tolérer sur son territoire la saisie, par la force, de biens appartenant à l'État du Junagadh.

"Les Gouvernements de Bombay, de l'Inde et des États du Kathiawar sont juridiquement et constitutionnellement tenus de mettre fin et interdiction à toute activité du « Gouvernement provisoire » à l'intérieur de leur territoire. Les conséquences de leur inaction pourraient être très sérieuses."

Dans sa lettre du 3 novembre, Sir Chimanlal H. Setalvad disait également:

"L'appel que vous avez lancé ce matin, dans votre article de fond, pour demander le retour à la raison et au bon sens est très opportun. Les événements déplorable qui ont eu lieu récemment ont tellement accentué la nervosité des Gouvernements des deux Dominions que les accusations et les contre-accusations sont devenues monnaie courante et ont encore accentué les différends entre les deux Dominions.

"Il faut espérer, pour le bien du pays tout entier, que la raison et le bon sens triompheront de l'énerverment qui règne actuellement des deux côtés. Le Pandit Nehru, dans son émission radiophonique, a demandé à juste raison au Gouvernement du Pakistan comment les envahisseurs du Cachemire avaient pu traverser la Province frontalière ou le Pendjab occidental et par quel hasard ils étaient complètement armés. Il accuse le Gouvernement du Pakistan d'avoir violé les principes du droit international et d'avoir commis un acte hostile envers l'Inde. Il déclare que le Gouvernement du Pakistan ou bien était trop faible pour empêcher les envahisseurs du Cachemire de pénétrer sur son territoire, ou bien était consentant.

"La même question se pose pour le Dominion de l'Inde en ce qui concerne Junagadh. Le soi-disant « Gouvernement provisoire » du Junagadh a été ouvertement établi à Bombay et a proclamé pendant des jours et des jours son intention de marcher contre le Junagadh pour renverser le

established. The leaders of that 'Provisional Government' have openly raised a volunteer army and have captured several villages in Junagadh territory. Junagadh House in Rajkot was forcibly seized by the 'Provisional Government', and Rajkot State, which has acceded to India, and the Indian Government themselves have remained passive spectators of all unfriendly and hostile acts against a State which is, together with the Dominion to which it has acceded, at peace with India.

"Undoubtedly, Junagadh's action in acceding to Pakistan is unwise from all points of view and deserves condemnation, but that cannot justify the action that has been taken against it. The Indian Dominion may well be asked the self-same questions that Pandit Nehru has put to Pakistan. Was the Government of India too weak to prevent the armies of the 'Provisional Government' from invading Junagadh territory, or was it willing that this should happen?"

Since the Junagadh State has been occupied by the armed forces of India, and it is in accession with Pakistan, a very delicate, grave and urgent problem is raised. Had it not been for the restraint of Pakistan in not sending its armed forces into Junagadh to expel the forces of the Government of India, there would have been a direct clash between the two Dominions. We have held our hand; we are continuing to hold our hand, but the problem is as urgent as the problem of Kashmir.

I have raised the problem this morning merely to stress its urgency and to request that, if the delegation of India is under the necessity with reference to the problem of Kashmir, as their instructions specifically show, to go back for personal consultations with their Government—and as they must be ready to deal with these matters, having regard to their declaration that they would be ready within a few days of 22 January—it would result not only in the saving of the Security Council's time, but also in some progress towards a settlement of another of these very grave and delicate problems, if the next item on the agenda could, in the meantime, be taken up.

The system of consecutive interpretation was resumed at this point.

Mr. NOEL BAKER (United Kingdom): This debate is taking place at the request of the delegation of India for a deferment of our work. It raises, I think, some important issues for the Security Council. I wish to make, if I may, a few preliminary remarks before I come to my main statement.

The first of my preliminary remarks is about the principle of the deferment of the work of the Security Council in a situation or dispute which threatens war. I feel sure that, in spite of the powerful observations which I am about to make, the Indian delegation will in fact go home. The members of that delegation will go home with the friendship, the understanding and the good wishes of the Security Council, and with our hopes for their early and profitable return. I am now speaking of the principle of deferment and not with any relation to our present case. It is a very serious matter that, while a war is going on, while men are being killed, the Security Council

Gouvernement légalement établi. Les chefs de ce « Gouvernement provisoire » ont ouvertement recruté une armée de volontaires et ont capturé plusieurs villages dans le territoire du Junagadh. Le « Gouvernement provisoire » a saisi par la force le palais du Gouvernement à Rajkot. L'État de Rajkot, qui s'est rattaché à l'Inde, ainsi que le Gouvernement de l'Inde sont restés tous deux les spectateurs passifs de tous les actes inamicaux et hostiles dirigés contre un État qui, ainsi que le Dominion à qui il s'est rattaché, est en paix avec l'Inde.

« Le rattachement du Junagadh au Pakistan est sans aucun doute peu judicieux à tous points de vue et mérite d'être condamné, mais cela ne saurait justifier les mesures prises contre ce rattachement. On pourrait poser au Dominion de l'Inde exactement la même question que le Pandit Nehru a posée au Pakistan: Le Gouvernement de l'Inde a-t-il été trop faible pour empêcher les armées du « Gouvernement provisoire » d'envahir le territoire du Junagadh, ou bien était-il consentant? »

Étant donné que l'État de Junagadh, qui s'était rattaché au Pakistan, a été occupé par les forces armées de l'Inde, un problème très délicat, très grave et très urgent se pose. Si le Pakistan n'avait pas fait preuve de sang-froid en refusant d'envoyer ses troupes dans le Junagadh pour repousser les forces du Gouvernement de l'Inde, un conflit direct entre les deux Dominions se serait produit. Nous avons fait preuve de sang-froid, nous continuons à le faire, mais cette question est tout aussi urgente que le problème du Cachemire.

Je n'ai rappelé ce problème ce matin que pour en souligner le caractère d'urgence. Étant donné que la délégation de l'Inde se trouve dans l'obligation, par suite des instructions qu'elle a reçues, d'aller consulter son Gouvernement sur la question du Cachemire, étant donné, d'autre part, que cette délégation a déclaré qu'elle serait prête à reprendre la question vers le 22 janvier, on pourrait à la fois économiser le temps du Conseil de sécurité et hâter le règlement d'un autre problème important et délicat, en examinant entre temps le point suivant de l'ordre du jour.

A ce stade des débats, il est à nouveau fait usage de l'interprétation consécutive.

M. NOEL BAKER (Royaume-Uni) (traduit de l'anglais): Ce débat est provoqué par la demande d'ajournement que nous a présentée la délégation de l'Inde. Ce fait soulève à mon avis quelques questions importantes pour le Conseil de sécurité. Je voudrais, avec votre permission, faire ici quelques remarques préliminaires avant d'en arriver à ma déclaration principale.

Ma première remarque préliminaire porte sur le principe de l'ajournement du travail du Conseil de sécurité au cours de l'examen d'un différend qui peut constituer une menace de guerre. Malgré les observations sérieuses que je vais faire, je pense que la délégation de l'Inde ne manquera pas de retourner dans son pays. Les membres de cette délégation rentreront chez eux avec l'amitié, la sympathie et les meilleurs vœux du Conseil de sécurité, et nous espérons leur prompt et utile retour. Je veux parler ici du principe même de l'ajournement sans le lier d'aucune manière au cas qui nous occupe. Il est très grave que, pendant qu'une guerre est en cours et que

should suspend its work which is designed to bring the fighting to an end.

I find it difficult to believe that in the early days of the League of Nations, while the Covenant was still being taken seriously, the Council of the League would ever have agreed to such a course. We were hoping that this Security Council, by the very fact that it is permanent, would be more effective for this purpose than the Council of the League. Of course, we recognize that there must sometimes be intervals when delegations must consult the Governments which make the decisions at home. We are more than grateful for the assurance which was given us by our Indian colleague yesterday afternoon. He is making no attempt to break off this affair and to withdraw the matter from the Security Council, but he is coming back as soon as he usefully can. We all agree that the item stands on the agenda. It is a matter of course. We are all agreed that, if developments should make it necessary, we shall proceed. That is a matter of course, and India will be represented, as our colleague told us, very well. We are all agreed that we must resume the question soon. The question is: how soon? I should be the last man to desire to express a firm view if the visit which is to be made to New Delhi will advance the cause of peace. But, as I am at present advised, it seems to me that the shortest period as yet proposed in the Council—the Chinese representative's fifteen days—is extremely long and the longest to which we ought now to agree, because this is a serious matter.

The representative of India told us yesterday that a battle was taking place in which 14,000 men had been launched against the positions of the Indian Army. That fact shows that large forces are now engaged. It is a big concentration. In any campaign, that would be a considerable engagement. Therefore, I hope—and I am sure that our Indian colleagues will do their best to justify the hope—that they will return to us not necessarily at the end of the period which, in its wisdom, the Security Council may decide, but at the earliest moment when they see their path clear before them to useful work.

I want to add that I hope that what is being done today will not be taken as a precedent for future cases. I think that is a matter of the highest importance. While there may be every justification for what the Indian delegation has asked, and to which we shall agree, there might, in another case, be no justification at all. That is why I hope it will be firmly established that this is not a precedent which can be held to bind the Security Council on any future occasion that may arise.

Secondly, I want to make a very brief amplification of what I said yesterday about the draft resolution presented by the President and the Rapporteur [*document S/667*], out of which this request for adjournment has arisen. No one has asked that the Security Council shall vote on that draft resolution; no one is going to ask it. The Security Council, as I think, has given it a broad endorsement. But I venture to think that supposing

des hommes meurent, le Conseil de sécurité ait à suspendre ses travaux, dont le but est de faire cesser les combats.

J'ai des difficultés à croire que, tout au début de l'existence de la Société des Nations, quand le Pacte était encore pris au sérieux, le Conseil de la Société des Nations aurait jamais accepté d'agir de cette façon. Nous aurions pu espérer que le Conseil de sécurité, du fait même de sa permanence, aurait agi plus efficacement que le Conseil de la Société des Nations. Nous comprenons, certes, que des interruptions soient nécessaires à certains moments afin que les délégations puissent consulter leurs Gouvernements respectifs, qui, en fin de compte, prennent les décisions. Nous sommes on ne peut plus reconnaissants à notre collègue de l'Inde pour les assurances qu'il nous a données hier après-midi. Il n'essaye pas d'arrêter cette affaire et de la retirer du Conseil de sécurité, mais au contraire il doit revenir aussitôt qu'il pourra utilement le faire. Nous sommes tous d'accord pour que la question reste à l'ordre du jour. Cela va sans dire. Nous sommes tous d'accord pour continuer l'examen de cette question, si de nouveaux événements le rendaient nécessaire. Cela va sans dire également, et comme notre collègue nous l'a dit, l'Inde sera très bien représentée ici. Nous sommes tous d'accord également pour reprendre aussitôt que possible l'examen de la question. Mais la question est de savoir quand. Je serais le dernier à être trop exigeant si la visite de la délégation de l'Inde à New-Delhi devait en fin de compte faire avancer la cause de la paix. Mais, à ma connaissance, la période d'ajournement la plus courte qui ait été proposée au Conseil est celle qu'a suggérée le représentant de la Chine, à savoir quinze jours; c'est un délai extrêmement long, et c'est le plus long que nous puissions accepter, car il s'agit d'une question très grave.

Le représentant de l'Inde nous a dit hier qu'une bataille est engagée dans laquelle 14.000 hommes ont été lancés contre les positions de l'armée indienne. Ce fait indique l'importance des forces qui sont engagées. C'est une grosse concentration de troupes. Dans n'importe quelle campagne, cela représenterait une bataille considérable. J'espère donc — et je suis persuadé que la délégation de l'Inde fera tout pour justifier cet espoir — que nos collègues de l'Inde reviendront parmi nous, non pas seulement à la fin de la période que le Conseil de sécurité aura pu fixer, mais aussitôt qu'ils pourront juger la voie libre pour reprendre utilement le travail.

Je voudrais encore exprimer l'espoir que ce qui est fait aujourd'hui ne constituera pas un précédent. C'est un point qui est de la plus haute importance. Bien que la requête de la délégation de l'Inde puisse être parfaitement justifiée et reçoive notre entier consentement, il se pourrait que, dans un autre cas, il n'y ait aucune justification. C'est pourquoi j'espère qu'il est bien entendu qu'il ne s'agit pas là d'un précédent susceptible de lier le Conseil de sécurité dans tout autre cas à venir.

Je voudrais également développer brièvement ce que j'ai dit hier au sujet du projet de résolution présenté par le Président et par le Rapporteur [*document S/667*], projet qui a donné lieu à la présente demande d'ajournement. Personne n'a demandé que le Conseil de sécurité mette aux voix ce projet de résolution, et personne ne le demandera. Le Conseil de sécurité, à mon avis, l'a approuvé dans ses grandes lignes. Mais j'estime

we had voted on it, supposing we had made a formal decision, of course it would still have been open to the Security Council to make amendments to it, to make additions or deletions either by agreement of the parties or to meet the view of one of the parties which we thought was well founded.

Of course, it is not a binding document. If it had been voted, it would not be a binding document ruling out everything else. It could be changed or added to in any way. And, of course, not every member of the Security Council is in agreement with every detail that appears in the resolution. In my experience, that is always true in every document agreed to by any democratic body. I do not know what the experience of other members of the Security Council may have been in their respective parliaments at home, but I doubt if I have ever voted for a bill in the House of Commons of which, in all its details, I approved. But broadly, we think this is a good and reasonable basis of discussion. For my part, I would have thought the same of the memorandum presented by the representative of Colombia at the 241st meeting, of which the representative of India spoke some favourable words the other day.

Thirdly, in taking this view of the draft resolution submitted by the President and the Rapporteur or of the memorandum submitted by the representative of Colombia, I am sure that every member of the Security Council has acted according to his conscience and with absolute impartiality between the parties. The members of the Security Council have no reason in the world to do anything else. With equal understanding and equal friendship for two great peoples, they have sought to do equal justice to them both. And as they have begun, I am convinced they will go on to the very end of all our work.

I now come to one or two of the important matters which were raised in the Security Council yesterday afternoon. The representative of India, with the courteous firmness which he always shows, told us that he wanted us to do more about clauses 4 (a) and (b) of the President's resolution. He said that he wanted drastic action taken by Pakistan to stop the fighting. We all want drastic action taken by Pakistan to stop the fighting. He said that India wanted those two clauses I have mentioned in the President's draft resolution to be much developed. We all want those two clauses to be much developed. For my part, I could write a long essay on the subject.

He said that he wanted specific obligations to be laid on Pakistan about the tribesmen, about the volunteers from the Punjab and about the other matters which he mentioned. We all want obligations, as specific, as comprehensive, as the Indian delegation could desire.

India wants a demand made on Pakistan that its obligations be accepted and carried out. We are all quite ready to make that demand, but India wants that demand made now, at once, as the sole action of the Security Council, irrespective of everything else we may have to do, and if I

que même si nous l'avions mis aux voix et même si nous avions pris une décision en règle à son sujet, il aurait malgré tout été possible au Conseil de sécurité de lui apporter des amendements, d'y ajouter ou d'y retrancher certains points, soit avec l'accord des parties, soit pour faire droit à une revendication bien fondée de l'une des parties.

Ce n'est évidemment pas un document engageant l'avenir. Même s'il avait fait l'objet d'un vote, ce ne serait pas un document sans appel et exclusif de tout autre. Il aurait pu être modifié ou complété à volonté. De plus, il est évident que les membres du Conseil de sécurité n'approuvent pas tous le détail de ce projet de résolution. J'ai pu me rendre compte qu'il en est de même avec tout document adopté par un organe démocratique quelconque. Je ne suis pas au courant de l'expérience parlementaire des autres membres du Conseil de sécurité, mais, pour ma part, je ne pense pas avoir jamais voté à la Chambre des communes un projet de loi que j'approuvais dans tous ses détails. Mais, dans l'ensemble, nous estimons que ce projet constitue une base raisonnable et satisfaisante de discussion. Pour ma part, je penserais de même du memorandum que nous a soumis le représentant de la Colombie à la 241^e séance et dont le représentant de l'Inde a parlé favorablement l'autre jour.

Troisièmement, en adoptant ce point de vue à propos du projet de résolution soumis par le Président et par le Rapporteur, ou du memorandum soumis par le représentant de la Colombie, je suis persuadé que tous les membres du Conseil de sécurité ont agi suivant leur conscience et en toute impartialité envers les parties. Les membres du Conseil de sécurité n'ont aucune raison pour agir autrement. Ils accordent une sympathie et une amitié égales à ces deux grands pays, et ils ont cherché à leur rendre également justice. Ayant débuté de cette façon, je suis persuadé qu'ils continueront dans le même esprit jusqu'à la fin de notre travail.

J'en viens maintenant à une ou deux questions importantes évoquées hier après-midi devant le Conseil de sécurité. Avec la courtoise fermeté dont il a fait constamment preuve, le représentant de l'Inde nous a demandé d'agir plus vigoureusement au sujet des alinéas a et b du paragraphe 4 du projet de résolution présenté par le Président. Il voudrait que le Pakistan prit des mesures draconiennes pour mettre fin aux combats. Nous voulons tous que le Pakistan prenne des mesures draconiennes pour arrêter les combats. Il a déclaré que l'Inde désirerait voir développer considérablement les deux clauses du projet de résolution du Président que j'ai citées. Cela également nous le voulons tous. Pour ma part, je suis en mesure de rédiger un long essai sur cette question.

Le représentant de l'Inde voudrait que des obligations déterminées soient imposées au Pakistan au sujet des tribus et des volontaires venus du Pendjab, et au sujet des autres questions qu'il a citées. Nous voulons tous que des obligations, aussi précises et aussi détaillées que pourrait le souhaiter la délégation de l'Inde, soient prévues à cet égard.

Le représentant de l'Inde veut que nous demandions au Pakistan d'accepter et de mettre à exécution ces obligations. Nous sommes prêts à le faire, mais l'Inde veut que cette demande soit faite maintenant, tout de suite, comme seule mesure pouvant être prise par le Conseil de sécurité, sans

understood him rightly yesterday the Indian representative said: "This is our task and other matters which have been raised, if not wholly irrelevant, are at least matters which can wait for a considerable time. We must," he said, "concentrate now on stopping the fighting."

That is the point—stopping the fighting. Would it stop the fighting if the Security Council did what he desires? Everything lies there. Suppose we put this demand to Pakistan, and put it now. Would the inhabitants of Poonch and Mirpur and Riasi lay down their arms? Would the volunteers from the West Punjab go home? Would the tribesmen obey the summons of the Security Council and go back to their barren uplands, or would our action have exactly the opposite effect? Would the tribesmen in their tens of thousands—the tribesmen, who, many of them, have hitherto been persuaded to stay at home—come flooding down to conquer Kashmir, as they believe they can?

I have constantly argued that that is the danger, perhaps a mortal danger, to all concerned. The Indian representative brought some evidence to the Council chamber the other day. When that evidence was taken as a whole it supported, and very powerfully supported, what I have just said. It showed how grave the risks might be, how swift and disastrous the results might be, if the Council made a mistake and acted unwisely or intemperately at this dangerous time.

How can the Council help the Indian delegation to bring the fighting to an immediate stop? We have said very often: by getting a general settlement of the whole Kashmir affair. I think it was the representative of the United States who put it first in our debates. He said at the 240th meeting:

"It is my opinion that, if and when the Security Council deals with this problem, it must consider it as a whole, because unless it does, there cannot be a cessation of hostilities. How is it possible to induce the tribesmen to retire from Jammu and Kashmir without warfare and without driving them out? That is the only way it can be done, unless the tribesmen are satisfied that there is to be a fair plebiscite assured through an interim government that is in fact, and that has the appearance of being, non-partisan."

The representative of China put it, as I thought, in wise and cogent words at the 243rd meeting when he said:

"If you agree to a plebiscite, it must be a free and impartial plebiscite. Furthermore, ... the announcement and the establishment of a scheme of a free and impartial plebiscite would be the most potent means to pacify the Muslims and the tribesmen. I cannot think of any other way of carrying across to the people in revolt the message that it is unnecessary for them to resort to violence; and that, for their own good, they should stop violence as early as possible, because they will have a fair chance to decide their own future."

I endorse those sentiments and I venture to think that even the Indian delegation have given them some support by putting forward, ten days ago [236th meeting], a complete scheme of settle-

tenir compte d'aucune autre mesure que nous pourrions avoir à prendre, et; si je l'ai bien compris hier, le représentant de l'Inde a déclaré en substance: « Ceci est notre tâche, et toutes les autres questions qui ont été soulevées, même si elles ne sont pas complètement étrangères au sujet, sont des questions qui peuvent être mises à l'étude beaucoup plus tard. Nous devons, a-t-il dit, nous occuper uniquement d'arrêter les combats ».

Voilà la question — arrêter les combats. Y parviendrions-nous si le Conseil de sécurité obéissait à ses désirs? Tout est là. Supposons que nous présentions un tel ordre au Pakistan et que nous le fassions tout de suite. Les habitants du Poonch, de Mirpur et de Riasi déposeraient-ils les armes? Les volontaires du Pendjab occidental rentreraient-ils chez eux? Les tribus obéiraient-elles aux ordres du Conseil de sécurité et retourneraient-elles à leur plateaux déserts, ou ces mesures entraîneraient-elles le résultat inverse? Les dizaines de milliers d'hommes des tribus, que l'on a pu jusqu'à présent persuader de rester chez eux, descendraient-ils en masse conquérir le Cachemire, comme ils pensent pouvoir le faire?

J'ai toujours soutenu que là réside le danger, un danger qui peut être mortel pour tous les intéressés. Le représentant de l'Inde a soumis l'autre jour quelques preuves au Conseil. L'ensemble de ces preuves appuyait avec beaucoup de force ce que je viens de dire. Elles indiquaient la gravité des risques que nous courrons et les résultats rapides et désastreux qui pourraient se produire si le Conseil de sécurité faisait une erreur et prenait des mesures prématurées ou inopportunes à ce moment critique.

Comment le Conseil peut-il aider la délégation de l'Inde à amener un arrêt immédiat des combats? Comme nous l'avons déjà dit souvent, en obtenant un règlement général de toute la question du Cachemire. Je pense que c'est le représentant des États-Unis qui l'a fait observer le premier dans nos débats. Il a déclaré, à la 240^e séance:

« A mon avis, quand le Conseil de sécurité s'occupera de ce problème, à supposer qu'il le fasse, il devra l'envisager dans son ensemble, sans quoi il ne saurait y avoir cessation des hostilités. Comment pourrait-on, sans entreprendre d'opérations militaires et sans les refouler, persuader les tribus de quitter l'État de Jammu et Cachemire? Il n'y a pas d'autres moyens de procéder, à moins que les tribus n'aient l'assurance qu'un plebiscite équitable sera organisé par un gouvernement provisoire, qui sera, en fait et en apparence, impartial. »

Le représentant de la Chine l'a dit dans des termes que je considère pleins de sagesse et de force, à la 243^e séance:

« Si vous acceptez un plebiscite, celui-ci doit être libre et impartial. De plus, ... l'annonce et l'organisation d'un plebiscite libre et impartial seraient les moyens les plus sûrs de calmer les musulmans et les tribus. Je ne conçois pas d'autre moyen de faire dire aux populations révoltées qu'il est inutile d'avoir recours à la violence et que, dans leur propre intérêt, elles devraient y mettre fin dès que possible, parce qu'on leur donnera loyalement la possibilité de décider de leur avenir. »

J'approuve entièrement ces vues, et je pense que même la délégation de l'Inde les a appuyées en soumettant, il y a dix jours [236^e séance] un plan complet de règlement qui portait sur le rétablis-

ment which covered the restoration of order, the question of military occupation, the organization of government and the carrying out of the plebiscite.

I think the Indian representative retreated a little from that position yesterday afternoon and, indeed, some doubt has been cast on what the Indian delegation really wants. It has been asked: "Are they desiring to make this demand on Pakistan, regardless of the consequences to be achieved, on the basis of *fiat justitia, ruat coelum*?" Are they saying, "If this may mean war, let there be war"? I do not believe it.

It has been suggested that they want action which will shorten and make less costly the action of the Indian Army; that the Indian Army could then finish off the rebels and drive out the tribesmen and volunteers from Pakistan. Perhaps if the Security Council did what the Indian representative desired, it might have that result, though I doubt it.

But even if it did make it a little less long, a little less bloody, it would still be a long and bloody business. What would be infinitely worse is this—and this is what both delegations and the Security Council must bear continually in mind—that it would make the hope of real friendship between India and Pakistan, lasting friendship for the years to come, less than it is today. I do not believe, I cannot believe, I will not believe, that this is what India really wants. They must want the full stoppage of the fighting at the earliest possible time; they must want the people of Poonch and Mirpur, the volunteers, the tribesmen, to stop their action because they believe they safely can do so.

Why can we not make the settlement now which the members of the Security Council desire? Why does the Indian representative suggest that a plebiscite, which he admits is not irrelevant, is nevertheless a matter which could wait for a considerable time? Why does he call them, as he did, "long-range problems"? I think it would be a disaster both to India and to Pakistan if we so regard them. What is long-term about them? Why should it take long to make a settlement?

The Indian delegation have no doubt given consideration to the matter during the past month. The Security Council has given consideration to it over a considerable time and they produced their scheme within a matter of days—two days if I remember rightly.

We start from a very strong position. Both sides want a fair plebiscite. It is contrary to common sense to think that a Government would come to this table and talk about a plebiscite that was not to be fair. Our problem in the Security Council is that to make all parties, including Pakistan and the Kashmiris now fighting against the Indian Army—whom the Indian representative admitted to be parties the other day—regard the plebiscite as fair.

I do not think that ought to take months and months. Why should it? I was very much struck

by the question of the restoration of order, the question of military occupation, the organization of government and the carrying out of the plebiscite.

Il m'a semblé cependant, hier après-midi, que le représentant de l'Inde avait légèrement battu en retraite à ce sujet et, en fait, il a fait naître des doutes quant aux intentions réelles de la délégation de l'Inde. On a demandé: « Le Gouvernement de l'Inde veut-il vraiment que l'on impose ces mesures au Pakistan, quelles que soient les conséquences qui en résulteraient, en partant du principe *fiat justitia ruat coelum*? » L'Inde pense-t-elle: « Si cela entraîne une guerre, et bien faisons la guerre ». Je me refuse à le croire.

On a suggéré que la délégation de l'Inde désirait voir prendre des mesures susceptibles d'abrèger et de rendre moins coûteuses les opérations de l'armée indienne, de façon que cette armée puisse en finir avec les rebelles et chasser les tribus et les volontaires venant du Pakistan. Si le Conseil de sécurité adoptait les mesures préconisées par le représentant de l'Inde, cela se produirait peut-être, mais j'en doute.

Même si le résultat était de rendre les combats un peu moins longs et un peu moins sanglants, ce serait malgré tout une affaire longue et sanglante. Mais ce qui est infiniment plus grave — et je voudrais que les deux délégations et le Conseil de sécurité en soient continuellement conscients — c'est que cette méthode compromettrait la possibilité d'une amitié réelle, d'une amitié durable entre l'Inde et le Pakistan. Je ne crois pas; je ne peux pas croire, je me refuse de croire que c'est cela que veut la délégation de l'Inde. Sans nul doute, elle doit désirer l'arrêt des combats le plus rapidement possible; elle doit souhaiter que les populations du Poonch et de Mirpur, les volontaires et les tribus, cessent de se battre en pensant bien qu'ils peuvent le faire en toute sécurité.

Pourquoi ne pourrions-nous pas procéder immédiatement au règlement que tous les membres du Conseil de sécurité désirent? Pourquoi le représentant de l'Inde affirme-t-il qu'un plebiscite, dont il admet l'opportunité, est néanmoins un problème qui peut être remis à beaucoup plus tard? Pourquoi qualifie-t-il ces problèmes de « questions à longue échéance »? J'estime que ce serait un désastre à la fois pour l'Inde et pour le Pakistan de les considérer sous cet angle. En quoi ces questions sont-elles à longue échéance? Pourquoi faudrait-il beaucoup de temps pour aboutir à un règlement?

La délégation de l'Inde a, sans aucun doute, étudié le problème pendant le mois qui vient de s'écouler. Le Conseil de sécurité lui-même l'a examiné pendant longtemps et a rédigé son projet en quelques jours, en deux jours, si ma mémoire est exacte.

Notre position de départ est très forte. Les deux parties désirent un juste plebiscite, et il serait invraisemblable d'imaginer qu'un gouvernement puisse venir parler à cette table d'un plebiscite qui pourrait n'être pas juste. Le problème qui se pose maintenant au Conseil de sécurité est de faire admettre à toutes les parties, y compris le Pakistan et aux habitants du Cachemire qui se battent, à l'heure actuelle, contre l'armée indienne (le représentant de l'Inde leur a lui-même reconnu la qualité de parties), que le plebiscite sera juste.

Je ne pense pas que cela puisse prendre des mois et des mois. Pourquoi en serait-il autrement?

by some words used by the Indian representative yesterday afternoon. He said, towards the end of his speech:

"On the occasion when the President handed this draft resolution to me, all I tried to persuade him of was that we had spent about a month in talking about generalities. Let us come to brass tacks; let us consider concrete proposals; let us sit down from day to day, hour after hour for the next four or five days and formulate concrete action to be taken. That would be time well spent. However, if we now are going to discuss merely general principles of this sort, get them through the Security Council, and later on begin to sit in order to consider concrete steps—in themselves matters which will involve points of controversy..." he felt that the Indian delegation had better do what it now proposes.

Those observations make me feel, firstly, that I was right yesterday afternoon in suggesting that if we do have an interval in our discussions, it should be used by our President and our Rapporteur in trying to evolve a much more definite, concrete scheme; and, secondly, I am bound to say that I—and I think most members of the Security Council—had hoped that discussions of the kind described would have happened in the last interval between 6 February and 10 February, a period of nearly four days when we broke off for that very purpose.

But even now, in my view, it is not too late to do this. Why should not the delegations of India and Pakistan, the President and the Rapporteur sit down this afternoon and begin to hammer for four or five days on end at the real causes of disagreement? I think they can usefully do it on the basis of the draft resolution presented by the President and the Rapporteur. I do not think that would in any way prejudice the position of the delegation of India. If it were desired, I think the memorandum of the representative of Colombia also could be put in as a basis of debate.

Whatever the basis, of course, the hands of the Indian delegation would be free; but I think it would be a tragedy if the representatives of India were to go back to their country without having, in their own words, "thrashed out the difficulties, the real differences that remain," and without understanding fully, on one side and the other, all that is in mind.

There is nothing irrevocable about an aircraft ticket. There may be something irrevocable in the departure of the Indian delegation. Who knows what may happen while they are away? I say, with all respect, that delays and hesitations have caused more unwanted wars than all the other factors in the world, wars that Governments had not planned, wars on which the Governments and the peoples look back with harsh regret.

I believe this is a short-term, an urgent and, as politics go in 1948, an easy problem. I am sure that if the delegations could get back to the spirit of Independence Day five months ago, they could settle these issues without delay. As I said two weeks ago, they have settled by joint action problems far more difficult and far more terrible

J'ai été très frappé par certaines paroles prononcées hier après-midi par le représentant de l'Inde. Il a dit vers la fin de son discours:

« Lorsque le Président m'a communiqué ce projet de résolution, tout ce que j'ai essayé de faire c'est de le persuader que nous avions passé environ un mois à parler de généralités. Venons-en aux faits; examinons des propositions concrètes; pendant les quatre ou cinq jours qui vont suivre, consacrons chacune de nos journées, chacune de nos heures à l'élaboration des mesures concrètes qui s'imposent. Ce serait là du temps bien employé. Mais si nous devons maintenant discuter simplement de principes généraux de cet ordre, les faire adopter par le Conseil de sécurité, et siéger ensuite pour examiner des mesures concrètes, qui, par leur nature même, donneront lieu à des controverses... » Le représentant de l'Inde estimait que, dans ce cas, il vaudrait mieux que sa délégation agisse comme elle se propose de le faire maintenant.

En premier lieu, ces observations me font croire que j'avais raison hier après-midi de suggérer que, si nous devons interrompre nos débats, cette interruption devrait servir au Président et au Rapporteur à tenter de mettre au point un plan beaucoup plus concret et plus précis; en second lieu, je me vois contraint de dire que j'avais espéré, comme, je pense, la plupart des membres du Conseil de sécurité, que les discussions mentionnées auraient eu lieu entre le 6 et le 10 février, période de près de quatre jours pendant laquelle nous avons suspendu nos débats à cet effet.

Mais, même maintenant, je ne crois pas qu'il soit trop tard. Pourquoi les délégations de l'Inde et du Pakistan, le Président et le Rapporteur ne pourraient-ils se rassembler cet après-midi et travailler sans arrêt pendant quatre ou cinq jours pour attaquer les causes réelles du désaccord? J'estime qu'ils pourraient le faire avantageusement en se fondant sur le projet de résolution que nous avaient présenté le Président et le Rapporteur. Je ne pense pas que cela affecterait d'aucune façon la position de la délégation de l'Inde. Si cela paraît utile, on pourrait également prendre comme base de discussion le memorandum présenté par le représentant de la Colombie.

Quelle que soit la base de la discussion, il est évident que la délégation de l'Inde conserverait les mains libres; mais j'estime qu'il serait tragique que les représentants de l'Inde retournent dans leur pays sans avoir, suivant leurs propres paroles, « débattu à fond les difficultés, les différences réelles qui subsistent » et sans que les parties sachent pleinement ce que chacune pense de la question.

Un voyage en avion peut se décommander. En revanche, le départ des représentants de l'Inde peut avoir quelque chose d'irrévocable. Qui sait ce qui peut se produire pendant leur absence? N'oublions pas que les délais et les hésitations ont provoqué plus de guerres non voulues que toutes les autres causes réunies, des guerres que les gouvernements n'ont pas cherchées, des guerres qui sont amèrement regrettées par les gouvernements et les populations.

J'estime qu'il s'agit d'un problème à courte échéance, d'un problème urgent et, comparé aux problèmes politiques qui se posent en 1948, d'un problème relativement facile à résoudre. Si les délégations en présence ici pouvaient retrouver l'esprit qui les animait le jour de leur indépendance, il y a cinq mois, je suis sûr qu'elles pour-

than this. In this, form should be nothing; spirit should be all.

On Independence Day the cabinet of the Government of India made a declaration in which they said: "We proclaim that we as a nation and a people stand for world peace and co-operation among nations. We stand for democracy. The method of democracy is to find peaceful solutions for all problems. By violence and hatred, no problem is solved."

Let both delegations take those noble phrases as their programme; then our work will soon be ended and lasting peace and friendship will be assured.

The PRESIDENT: I have still one speaker on my list, and I have as yet no proposal or request from any member of the Security Council, under rule 38, to bring before the Council for a vote the proposal of the representative of India for an adjournment. It is only reasonable that the Council should have a short time for lunch, and it will therefore adjourn until 3 p.m.

The meeting rose at 1.35 p.m.

TWO HUNDRED AND FORTY-FIFTH MEETING

Held at Lake Success, New York, on Wednesday, 11 February 1948, at 2.30 p.m.

President: General McNAUGHTON (Canada).

Present: The representatives of the following countries: Argentina, Belgium, Canada, China, Colombia, France, Syria, Ukrainian Soviet Socialist Republic, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom, United States of America.

The agenda was that of the 244th meeting (document S/Agenda 244).

14. Continuation of the discussion of the India-Pakistan question

At the invitation of the President, Mr. N. Gopaldaswami Ayyangar, representative of India, and Sir Mohammed Zafrullah Khan, representative of Pakistan, took their places at the Council table.

The PRESIDENT: When the Security Council adjourned this morning it was engaged in a discussion of the report which the Rapporteur and I prepared and put before the representatives of Pakistan and India [document S/667], and also in a consideration of the request of the Indian delegation for a deferment of this matter [document S/668].

Mr. LÓPEZ (Colombie): This debate, I believe, is practically exhausted. There is indeed very little that anyone can usefully add to the presentation that has been made by the representatives of India and Pakistan of their respective cases and to the very well informed discussion that has taken place in the Security Council. But one or

raient régler ces problèmes sans aucun retard. Comme je l'ai déjà dit, il y a deux semaines, ces deux Gouvernements ont déjà réglé entre eux des problèmes infiniment plus difficiles et plus terribles que celui-ci. Dans une question comme celle-ci, la forme n'est rien, l'esprit est tout.

Le jour de la promulgation de l'indépendance, le Gouvernement de l'Inde a fait la déclaration suivante: « En tant que nation et en tant que peuple, nous proclamons que nous voulons la paix du monde et la coopération entre les nations. Nous sommes partisans de la démocratie. Les méthodes démocratiques consistent à régler tous les problèmes d'une façon pacifique. La violence et la haine ne règlent aucun problème. »

Puissent les deux délégations adopter comme devise ces nobles paroles; notre travail sera alors rapidement mené à bien, et la paix et l'amitié durables entre les deux pays seront assurées.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Il y a encore un orateur inscrit. Jusqu'à présent, aucun membre du Conseil de sécurité n'a proposé ou demandé, conformément à l'article 38 du règlement intérieur, que l'on vote sur la proposition d'ajournement présentée par le représentant de l'Inde. Pour permettre aux membres du Conseil de déjeuner rapidement, je lève la séance. La discussion reprendra à 15 heures.

La séance est levée à 13 h. 35.

DEUX CENT QUARANTE-CINQUIÈME SÉANCE

Tenue à Lake Success, New-York, le mercredi 11 février 1948, à 14 h. 30.

Président: Le général McNAUGHTON (Canada).

Présents: Les représentants des pays suivants: Argentine, Belgique, Canada, Chine, Colombie, France, Syrie, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des Républiques socialistes soviétiques, Royaume-Uni, États-Unis d'Amérique.

L'ordre du jour est celui de la 244^e séance (document S/Agenda 244).

14. Suite de la discussion sur la question Inde-Pakistan

Sur l'invitation du Président, M. Gopaldaswami Ayyangar, représentant de l'Inde, et Sir Mohammed Zafrullah Khan, représentant du Pakistan, prennent place à la table du Conseil.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Quand nous avons levé la séance ce matin, le Conseil de sécurité était en train, d'une part de discuter le rapport que le Rapporteur et moi-même avons rédigé et soumis aux représentants du Pakistan et de l'Inde [document S/667], et d'autre part d'examiner une demande de la délégation de l'Inde tendant à obtenir l'ajournement de cette question [document S/668].

M. LÓPEZ (Colombie) (*traduit de l'anglais*): Il me paraît que ce débat est pratiquement épuisé. Après l'exposé que les représentants de l'Inde et du Pakistan nous ont chacun fait de leur cas et les débats parfaitement éclairés qui se sont déroulés devant le Conseil de sécurité, je ne vois guère ce que l'on pourrait encore dire d'utile. Je